La participation des hommes et des femmes handicapés à la vie politique au Sénégal : Etude finale

Novembre 2022

Irish Aid
Rialtas na hÉireann
Government of Ireland

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

FEDERATION SENEGALAISE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES
F.S.A.P.H

Sightsavers

Auteurs du rapport et contributions de chacun

Vladimir Pente, Conseiller technique en Recherche, Sightsavers, Cameroun

Anita Jeyam Chercheuse Associée, Sightsavers, Grande Bretagne

Salimata Bocoum, Directeur pays, Sightsavers, Sénégal

Khady BA, Programme Officer inclusion sociale, Sightsavers, Sénégal

Dr Stevens Bechange, Conseiller technique Senior en Recherche, Sightsavers, Ouganda

Emma Jolley, Gérante de portefeuille de recherche sur la santé et le handicap, Sightsavers, Grande Bretagne

Dr Elena Schmidt, Directrice du Département Recherche Evidence, et Innovations, Sightsavers, Grande Bretagne

Autre contribution

Les auteurs remercient tous les membres des équipes de terrain pour leurs contributions essentielles à l'étude, en particulier le coordonnateur de l'étude le Dr Jean Tine et les superviseurs d'équipe : Abdoulaye Diome, Secou Coly, Moussa Gning and Djibril Toure

Citation

Pente V, Jeyam A, Bocoum A, Ba K, Bechange S, Jolley E, Schmidt E. La participation des hommes et des femmes handicapés à la vie politique au Sénégal : Etude finale. Haywards Heath (GB) : Sightsavers. 2022, 83p.

Sommaire

Sommaire **3**

Liste des abréviations **5**

Liste des tableaux **6**

Liste des figures **8**

Résumé exécutif **9**

Introduction **12**

Participation politique et handicap au Sénégal **13**

Contexte de l'étude **14**

Programme de participation politique au Sénégal **15**

Campagnes de sensibilisation 16

Sessions de renforcement de capacités 17

Développement local 17

Plaidoyer 17

But et Objectif de la recherche **18**

Méthodologie **19**

Type d'étude 19

Population de l'étude et méthode d'échantillonnage 19

Description des outils de collecte de données 20

Procédures de collecte de données 22

Gestion des données 22

Analyse des données 23

Considération éthique 24

Résultats **25**

Caractéristiques de l'échantillon 25

Prévalence du handicap 30

Participation politique 33

Participation politique : comparaisons entre personnes handicapées et non handicapées 52

Cartes d'invalidité et adhésion à une OPH 56

Participation politique : exploration des interactions 56
Ecarts entre personnes handicapées et non handicapées : Etude finale vs. Etude de référence 57
Discussion 59
Références 62
Annexes 64
Annexe 1 : Série abrégée de questions du Groupe de Washington 64
Annexe 2 : Richesse des ménages, outil de mesure de l'équité au Sénégal 66
Caractéristiques de l'échantillon 68
Prévalence du handicap 69
Participation politique 71
Participation politique : exploration des interactions 83

Liste des abréviations

CNUDPH	Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées
CIF	Classification Internationale du Fonctionnement
CNERS	Comité National d'Ethique de la Recherche en Santé
CENA	Commission Electorale Nationale Autonome
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
FSAPH	Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées
LOS	Loi d'Orientation Sociale
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PH	Personnes Handicapées
POS	Procédures Opérationnelles Standard
RC	Rapport des Cotes
OPH	Organisations de Personnes Handicapées
OSC	Organisations de la Société Civile
OR	Ordre Ratio

Liste des tableaux

Tableau I : Caractéristiques de l'échantillon, globalement et par sexe 28
Tableau II : Caractéristiques socio-démographiques par handicap 32
Tableau III : Possession des documents nécessaires, globalement et par sexe 33
Tableau IV : Possession des documents nécessaires, par handicap 35
Tableau V : Participation aux élections passées, globalement et par sexe. 37
Tableau VI : Participation aux élections passées, par handicap 38
Tableau VII : Participation aux discussions politiques, globalement et par sexe 41
Tableau VIII : Participation aux discussions politiques, par handicap 42
Tableau IX : Adhésion à un parti politique, globalement et par sexe 43
Tableau X : Adhésion à un parti politique, par handicap 44
Tableau XI : Représentation politique locale, globalement et par sexe. 46
Tableau XII : Représentation politique locale, par handicap 49
Tableau XIII : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, globalement et par sexe. 51
Tableau XIV : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par handicap . 52
Tableau XV : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées, possession des documents nécessaires. 53
Tableau XVI : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées, engagement politique. Les données sont les RC et intervalles de confiance à 95% obtenus par les régressions logistiques multivariées. 55
Tableau XVII : Question directe sur le handicap et handicap identifié par la Série de questions courte du Groupe de Washington. 56
Tableau XVIII : Caractéristiques de l'échantillon, par lieu d'étude 68
Tableau XIX : Possession des documents nécessaires, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés 71
Tableau XX : Possession des documents nécessaires, par lieu d'étude 72
Tableau XXI : Participation aux élections passées, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés 73
Tableau XXII : Participation aux élections passées, par lieu d'étude. 74
Tableau XXIII : Participation aux discussions politiques, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés 75
Tableau XXIV : Participation aux discussions politiques, par lieu d'étude 76
Tableau XXV : Adhésion à un parti politique, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés 77
Tableau XXVI : Adhésion à un parti politique, par lieu d'étude 77
Tableau XXVII : Représentation politique locale, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés 79
Tableau XXVIII : Représentation politique locale, par lieu d'étude 80
Tableau XXIX : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par jeunesse 82
Tableau XXX : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par lieu d'étude 82

Tableau XXXI : Documents clés – tests d'interaction explorant les interactions entre sexe et handicap ainsi qu'entre jeunesse et handicap – p-value du test du rapport de vraisemblance Scott-Rao 83
Tableau XXXII : Participation politique – tests d'interaction explorant les interactions entre sexe et handicap ainsi qu'entre jeunesse et handicap – p-value du test du rapport de vraisemblance Scott-Rao 83
Tableau XXXIII : Participation politique -associations avec le handicap au sein des sous-groupes "jeunes adultes" et "adultes plus âgés- résultats de régressions logistiques ajustées pour l'âge, le sexe, le lieu d'étude et le niveau d'éducation. 84

Liste des figures

Figure 1 : Modèle de Classification International du fonctionnement, du handicap et de la santé. Organisation Mondiale de la Santé 13
Figure 2 : Localisation des lieux de l'étude 19
Figure 3 : Présentation des différentes grappes par régions 26
Figure 4 : Prévalence du handicap (Série de questions courte du Groupe de Washington) par sexe (A), groupe d'âge (B), jeunesse (C) et lieu (D). Les barres d'erreur sont les intervalles de confiance à 95% 31
Figure 5 : Associations entre handicap et variables de participation politique – Forest plot des RC et intervalles de confiance obtenus par les régressions logistiques multivariées- étude de référence vs étude finale. 58
Figure 6 : Prévalence du type de difficulté fonctionnelle (Série de questions courte du Groupe de Washington) globalement (A), par sexe (B), jeunesse (C) et lieu (D). Les barres d'erreur sont les intervalles de confiance à 95% 70

Résumé exécutif

Le projet de participation politique est mis en œuvre au Sénégal depuis 2017. Son objectif principal est d'aider le pays à réaliser ses priorités démocratiques par la promotion d'un environnement politique inclusif. Ce projet cherche à remédier au faible engagement et à la faible représentation des femmes et des hommes handicapés dans la vie politique.

Qu'avons-nous fait dans cette étude ?

Nous avons mesuré le niveau de participation politique chez les adultes âgés de 18 ans et plus, avec ou sans handicap. Nous avons exploré la relation entre le handicap et la participation aux élections, l'adhésion aux partis politiques et le fait de participer à des discussions sur la politique. Notre but était d'étudier l'impact du Projet de Participation Politique entre 2017 et 2021 et d'éclairer nos futures activités programmatiques.

Où l'avons-nous fait ?

Nous avons mené l'étude dans 4 zones urbaines du Sénégal : Dakar (district de Pikine), Kaffrine, Kaolack et Louga.

Comment l'avons-nous fait ?

Nous avons mené une étude transversale basée sur la population auprès d'adultes âgés de 18 ans et plus. L'outil d'enquête comportait 4 sections :

1) Les caractéristiques sociodémographiques
2) La situation économique des ménages
3) Le handicap, évalué à l'aide de la version courte des questions du Groupe de Washington ;
4) La participation politique, en tenant compte des facteurs suivants : possession de documents clés (acte de naissance, carte d'identité, carte d'électeur) ; être inscrit sur les listes électorales ; avoir participé aux élections antérieures ; être membre d'un parti politique ; discuter régulièrement de politique.

Dans nos analyses statistiques visant à comparer la participation politique des personnes handicapées et non handicapées, nous avons tenu compte des différences d'âge, de sexe, d'éducation et de localisation des répondants.

Principaux résultats

Au total, 4723 participants ont été interrogés : 15% à Dakar (Pikine), 12% à Kaffrine, 51% à Kaolack et 22% à Louga. L'âge moyen des participants était de 38 ans et 64% des répondants étaient des femmes. La prévalence du handicap fonctionnel était de 11%. Les troubles de la mobilité représentaient le handicap le plus fréquent 6%.

Prévalence du handicap

La prévalence du handicap était plus élevée chez les femmes (12%) que chez les hommes (8%). Cette prévalence augmente également avec l'âge. Plus de personnes handicapées n'avaient jamais été scolarisées (51%) que de personnes non handicapées (35%). Les personnes handicapées avaient un statut socio-économique similaire aux personnes non handicapées.

Participation politique

Possession de documents clés pour une participation effective

- Dans l'ensemble, 96% des répondants avaient un acte de naissance, 83% possédaient une carte nationale d'identité. Au total, 66% étaient inscrits pour voter et 69% avaient une carte d'électeur valide.
- En prenant en considération l'âge, le sexe, l'éducation et le lieu de l'étude, nous avons constaté que les personnes handicapées étaient environ **2,2 fois plus susceptibles de ne pas avoir de certificat de naissance** et **2 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'identité nationale**. Les personnes handicapées étaient également **2,7 deux fois plus susceptibles de ne pas être inscrites sur les listes électorales** et **2,6 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'électeur**.

Participation aux élections passées

- Dans l'ensemble, 64% des répondants avaient déjà voté au moins une fois, 25% étaient membres d'un mouvement citoyen, 27% étaient membres d'une association économique, 11% étaient membre d'un parti politique et 41% discutaient de politique de façon régulière. Au total, 11% des répondants avaient participé ou étés observateurs aux réunions de la mairie et 18% avaient participé ou étés observateurs aux réunions du conseil religieux de leur localité.
- Les personnes handicapées étaient **2,9 fois plus susceptibles de n'avoir jamais voté aux élections** et **1,4 fois plus susceptibles de ne pas être membre d'une association économique** que les personnes non handicapées. Néanmoins, les personnes handicapées

étaient **1,6 fois plus susceptibles d'avoir participé ou d'avoir été observatrices à une** réunion de la mairie.

Implications pour les programmes

Malgré le fait que de nombreuses activités (sensibilisation, formation, soutien financier et plaidoyer) ont été mises en œuvre tout au long de ce projet de participation politique avec les principales parties prenantes aux niveaux national et communautaire, l'enquête finale n'a montré aucun changement significatif en ce qui concerne les écarts entre les personnes handicapées et non handicapées en matière possession des documents administratifs nécessaires pour voter.

Les résultats montrent que les personnes handicapées sont moins susceptibles de satisfaire aux exigences administratives de base pour pouvoir voter, c'est-à-dire avoir un acte de naissance, une carte nationale d'identité et une carte d'électeur valide. Nos résultats suggèrent que nos programmes devraient accorder plus d'intérêt au soutien des personnes handicapées afin de relever ces défis.

Les organisations de personnes handicapées peuvent jouer un rôle essentiel dans la participation politique des personnes handicapées en facilitant l'accès aux documents administratifs essentiels et ainsi accroître leur participation aux élections et à d'autres aspects de la vie politique. Il est donc essentiel de développer et renforcer le partenariat avec ces organisations dans ce sens.

Introduction

L'engagement à la vie politique peut être vu sous plusieurs angles : la participation au sens large, la participation communautaire, la participation citoyenne, la voix du peuple et le développement local (1). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) définit la participation comme une situation dans laquelle les individues sont étroitement impliquées dans les processus économiques, sociaux, culturels et politiques qui affectent leur vie. (2). La participation peut être individuelle ou collective par le biais de canaux formels ou informels et consiste généralement à exprimer une demande, à faire des choix et à s'impliquer dans des projets locaux au niveau communautaire (3). Le droit de participer à la vie politique et publique est fondamental pour parvenir à une gouvernance démocratique, une inclusion sociale et à un développement économique inclusif, ainsi qu'à la réalisation des droits de l'homme.

L'article 25 a) et b) de la convention internationale relative aux droits civils et politiques reconnaît le droit de tout citoyen « à participer à la gestion des affaires publiques », « à voter et à être élu lors d'élections périodiques organisées au suffrage universel et égal » (4).

Cependant, les inégalités dans la participation politique sont très répandues, y compris celles résultant des discriminations directes et/ou indirectes pour des motifs tels que le sexe, le handicap et le statut social (5).

Les hommes et les femmes handicapés sont connus pour être particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale. De plus, on sait relativement peu de choses sur la manière avec laquelle les personnes handicapées participent à la prise de décision au niveau communautaire, régional et au niveau national. Ceci en est de même sur le rôle que jouent les personnes handicapées dans la prise de décision sur des questions qui affectent leur bien-être.

L'importance de la participation politique des personnes handicapées est soulignée à l'article 29 (a) et (b) de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui met en exergue leur droit de participer de manière effective et pleine à « la vie politique et publique au même pied d'égalité que les autres » de même que « la conduite des affaires publiques, sans discrimination » (6).

Cependant, il y a des défis associés à la mesure du handicap. Dans le modèle de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) (Figure 1), le fonctionnement et le handicap sont considérés comme les résultats d'interactions entre des facteurs de santé tels que les maladies, les troubles, les blessures et des facteurs contextuels comme les attitudes sociales

(7). De plus, le cadre de la CIF décrit l'influence des facteurs personnels et des facteurs environnementaux, physiques et sociaux, qui agissent soit comme des obstacles, soit comme des facilitateurs du fonctionnement d'une personne.

Ce modèle multidimensionnel du handicap offre une perspective utile sur les liens entre les limitations d'activités causées par des conditions de santé et / ou des déficiences, et les restrictions de participation individuelle, par exemple, dans la vie communautaire, sociale et civique.

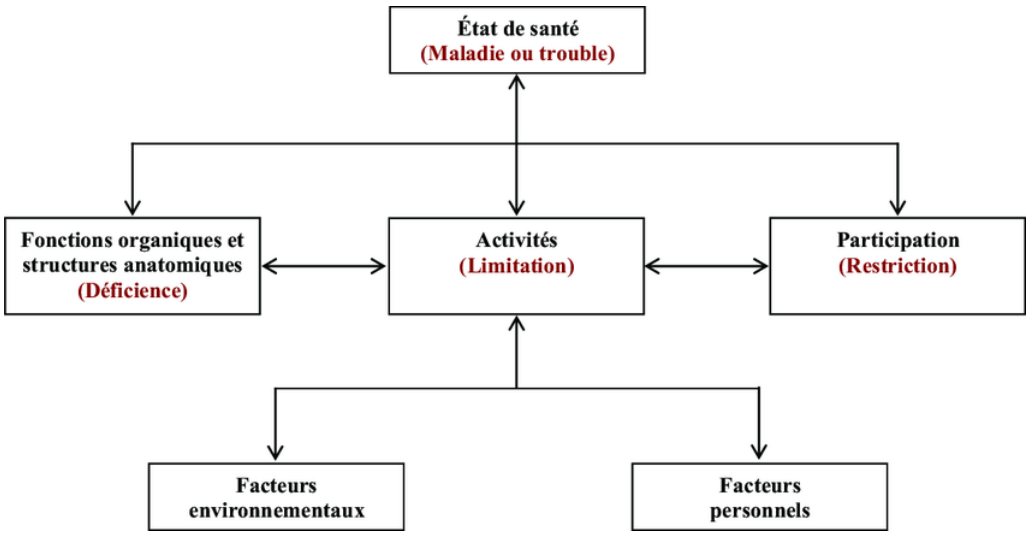

Figure 1 : Modèle de Classification International du fonctionnement, du handicap et de la santé. Organisation Mondiale de la Santé

Participation politique et handicap au Sénégal

Le Sénégal a adopté le multipartisme en 1981. La Constitution de 2001 consacre la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ces pouvoirs sont représentés par plusieurs institutions de la République énumérées à l'article 6 de ladite Constitution (8). Les pouvoirs sont partagés entre l'exécutif composé du Président de la République et du Gouvernement, le législatif composé de députés à l'Assemblée nationale et un pouvoir judiciaire composé des cours de justice et des tribunaux (8).

Dans une démocratie comme c'est le cas au Sénégal, la participation aux élections est l'un des moyens de participation politique. Les autres moyens par lesquels les citoyens peuvent influencer la prise de décision comprennent l'adhésion à un parti politique, signer des pétitions, participer à des mouvements politiques en manifestant, en assistant aux réunions publiques, en boycottant

certains produits, en apportant son soutien financier à une cause politique, à militer dans un syndicat ou une organisation de la société civile, etc. (9).

Le Sénégal a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2006 et l'a ratifiée en 2010. Afin de s'arrimer aux exigences de la convention des nations unies relative au droit des personnes handicapées, le gouvernement Sénégalais a mis au point un certain nombre de lois et de politiques axées sur le handicap, notamment la « Loi d'orientation sociale pour les personnes handicapées » (10). Cette loi appelle à une participation égale des personnes handicapées et des organisations de personnes handicapées (OPH) à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des programmes publics. La participation citoyenne est également reconnue comme un élément essentiel du processus de prise de décision dans « l'Acte III de la décentralisation[1] » (11), tandis que la loi de 2010 sur la parité absolue entre hommes et femmes encourage la participation des femmes, en particulier des femmes handicapées, à la vie publique.

Le Sénégal s'est également engagé à l'agenda 2030 du développement durable et sera tenu d'expliquer comment les personnes à risque élevé de marginalisation, y compris les personnes handicapées, ont bénéficié de ce développement (12).

Contexte de l'étude

La population totale du Sénégal était estimée à 17,738,795 personnes en 2022 (13), dont environ 41,7 % avaient moins de 15 ans et environ 3,2 % avaient plus de 65 ans (14). La proportion de personnes en situation de handicap est estimée à 11,7% (15) d'après une étude récente réalisée en 2017. Au Sénégal comme dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne, les personnes handicapées subissent des discriminations et stigmatisations à différents niveaux de la société (16). Ils sont à risque de problèmes de santé graves et moins susceptibles d'être éduqués et employés (16).

Une revue systématique sur les élections inclusives pour les personnes handicapées en Afrique menée par Sightsavers en 2017 a identifié les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées pour participer pleinement à la politique : i) Manque d'éducation et de ressources

[1] L'Acte III de la décentralisation, consiste à "organiser le Sénégal en territoires viables et compétitifs, porteurs de développement durable à l'horizon 2022". L'objectif général consiste à développer une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permette la mise en place de territoires viables et compétitifs, porteurs de développement durable.

financières ; ii) stigmatisation et attitudes sociales négatives ; iii) Accessibilité physique des points d'inscription et électoraux et iv) Obstacles spécifiques aux déficiences (17). Au Sénégal, les personnes handicapées connaissent des difficultés similaires. Les données probantes sur la participation des personnes handicapées ainsi que le mode de participation restent très rares au Sénégal. La plupart du temps, cette participation est limitée au vote (17).

Malgré ces multiples cadres juridiques, l'application des lois et la mise en œuvre des dispositions relatives aux personnes handicapées restent problématiques. Les personnes handicapées restent insuffisamment représentées dans les instances décisionnelles et moins engagées dans la vie politique (17). Bien que les raisons en soient multiples et complexes, certains des obstacles à la participation sont le manque de documents clés (acte de naissance, carte d'identité nationale et carte d'électeur) (15). En outre, le faible niveau d'éducation des personnes handicapées, les attitudes sociales (stigmatisation et discrimination) et l'accessibilité physique des points d'inscription et des bureaux de vote par les personnes handicapées se sont avérées être un obstacle important à leur engagement politique (17).

Depuis 2012, Sightsavers met en œuvre des projets visant à accroître et à améliorer la participation politique des personnes handicapées dans les régions de Louga, Kaolack, Kaffrine et Dakar (Pikine) en partenariat avec le gouvernement et les organisations locales de la société civile (OSC)/organisation des personnes handicapées (OPH).

Afin d'affiner un projet de participation politique, une étude de référence a été réalisée en 2017 pour disposer de données fiables sur la participation des personnes handicapées à la vie politique dans les quatre régions citées ci-dessus. Cette étude visait à évaluer le niveau de participation politique des adultes en âge de voter (18 ans et plus), y compris les personnes handicapées et non handicapées, afin d'informer les activités programmatiques et le plaidoyer. Cette étude finale aidera à identifier les changements qui ont eu lieu au cours de la mise en œuvre des activités et à réorienter la prochaine série d'activités vers la situation actuelle.

Programme de participation politique au Sénégal

Le projet de « La participation effective à la vie publique et politique des femmes et des hommes handicapés » est financé par le gouvernement irlandais pour la période 2017 - 2022. Il vise à renforcer les droits civiques et politiques en assurant une plus grande participation des femmes et

des hommes handicapés dans des processus démocratiques locaux et nationaux inclusifs. Le projet intervient dans les régions de Dakar plus précisément á Pikine Nord et Pikine Est, Kaolack, Kaffrine et Louga.

L'objectif de ce projet est d'augmenter la participation politique des femmes et des hommes handicapés en favorisant leur représentation et leur participation active dans les dynamiques du développement local et aux élections et parvenir á une participation effective et représentation dans les instances de décisions en :

- Investissant le champ communal pour des politiques sensibles au handicap ;
- Plaidant pour l'accessibilité des espaces politiques ;
- En renforçant les capacités de parties prenantes á l'inclusion des personnes handicapées ;
- Luttant contre la discrimination et la stigmatisation.

A travers ses objectifs, le projet sous-tend des changements systémiques au niveau micro, méso et macro.

La mise en œuvre est assurée par la Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées (FSAPH) en partenariat avec la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) du ministère de la santé et de l'action sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des interventions, des activités phares ont été menées et ont permis d'accentuer l'inclusion des personnes handicapées et leurs organisations faitières au sein de la société civile, des associations de femmes, des collectivités territoriales, des institutionnels, etc. Il s'agit entre autres : des campagnes de sensibilisation, des sessions de renforcement des capacités, du développement local et du plaidoyer.

Campagnes de sensibilisation

La FSAPH appuyé par la société civile a mené des campagnes de sensibilisation á travers les média, les visite à domicile au niveau national et dans les régions d'intervention du projet. Ces activités avaient pour objectif de mieux faire comprendre l'importance et l'impact de la déclaration des personnes handicapées á l'état civil, leur inscription dans la liste des partis politiques et leur inscription dans le fichier électoral. Ainsi, á ce jour 637 personnes handicapées se sont enregistrées pour participer au vote (élection présidentielle et législatives), 231 sont sur la liste des partis politiques, 918 personnes handicapées ont été soutenues pour obtenir leur extrait de naissance.

Sessions de renforcement de capacités

L'objectif de cette démarche est de renforcer les capacités techniques des personnes handicapées, tant au niveau national que local, en matière de connaissance du droit, de responsabilités citoyennes, de processus électoral, de participation au débat politique, de développement local, de leadership, de politique sur le genre, d'action citoyenne, de plaidoyer, de gestion de la collectivité territoriale. Ces interventions ont permis d'avoir les résultats dont les principaux sont :

- 12 membres de la FSAPH accrédités au Renforcement des ressources en démocratie, gouvernance et élections par le Gorée Institute ;
- 253 membres de la société civile formés à l'inclusion et le plaidoyer conjoint pour le respect des droits des personnes handicapées ;
- 61 journalistes formés á l'inclusion et au traitement médiatique du handicap dans les media ;
- 279 membres des collectivités territoriales formés à la gestion du handicap et á l'inclusion
- 310 membres des OPH formés aux au droit et à la citoyenneté, au processus électoral a la participation aux débat politique, au plaidoyer, au leadership et au développement local.

Développement local

Pour la composante développement local, il convient de citer deux activités phares, à savoir :

- Inclusive AWARDS qui sont un titre décerné aux Mairies des zones d'interventions qui ont eu le plus d'initiatives inclusives sur la base d'un certains nombres de critères. Cette activité se tient au niveau national avec les différentes parties prenantes.
- La rédaction d'un guide sur le budget participatif sensible au handicap á l'attention des membres des collectivités territoriales et d'un livret sur le budget participatif sensible au handicap à l'attention des personnes handicapées

Plaidoyer

La spécificité du projet de participation politique et citoyenne des personnes handicapées nécessite des actions de plaidoyer à tous les niveaux de l'environnement politique et social. A ce titre, en collaboration avec les membres de la société civile, la FSAPH a eu à mener plusieurs activités de plaidoyer en direction des décideurs, de la Direction Générale des Elections, de la

DGAS et des collectivités territoriales pour la participation des personnes handicapées au dialogue national, aux débats des collectivités territoriale, a l'inclusion des personnes handicapées au parlement, a la mise en œuvre de la Loi d'orientation sociale (LOS).

Ce plaidoyer a permis d'obtenir la révision du Code électoral pour le vote accessible aux personnes handicapées, la revue des décrets et des arrêtés ministériels d'application de la LOS, la participation de plus de 60 personnes handicapées dans les débats et travaux des collectivités territoriales, la mise en place d'un réseau des parlementaires pour l'inclusion des personnes handicapées et enfin la FSAPH est membre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) avec deux représentants.

But et Objectif de la recherche

Le but de ce projet de recherche était d'évaluer le niveau de participation politique des adultes âgés de 18 ans et plus, y compris les personnes handicapées et non handicapées afin d'éclairer les activités programmatiques, de plaidoyer et d'observer les changements survenus après la mise en œuvre du projet de participation politique dans certaines régions du Sénégal. Il visait également à enrichir la base de connaissances existantes sur la participation politique des personnes handicapées et sans handicap au Sénégal.

De manière plus spécifique, cette recherche visait à :

- Déterminer la proportion de la population adulte participant aux élections nationales et locales, aux processus décisionnels locaux, aux institutions de gouvernance et aux partis politiques dans certaines régions du Sénégal ;
- Comparer les niveaux de participation politique des personnes handicapées et non handicapées ;
- Identifier les facteurs sociodémographiques qui influencent la participation politique des personnes handicapées et non handicapées ;
- Identifier les obstacles à la participation politique égale des personnes handicapées et non handicapées.
- Évaluer les changements dans les différents niveaux de participation politique entre l'étude de référence et l'étude finale du projet ;
- Fournir des preuves au programme d'inclusion sociale afin d'appuyer le plaidoyer au Sénégal.

Méthodologie

Type d'étude

Une étude transversale basée sur la population a été menée dans quatre régions du Sénégal où le projet de participation politique est mis en œuvre : Louga, Kaolack, Kaffrine et Dakar (Pikine Nord et Pikine Est) (Figure 2).

Figure 2 : Localisation des lieux de l'étude

Population de l'étude et méthode d'échantillonnage

Cette étude concernait les personnes en âges de voter (18 ans et plus) en situation de handicap ou sans handicap.

La taille de l'échantillon a été calculée afin d'observer un changement de 10 % dans la proportion de personnes handicapées ayant voté à une élection nationale par rapport à l'étude de référence

(18). Par conséquent, sur la base de 21,6% de personnes âgées de 18 ans et plus ayant un handicap autodéclaré ayant déclaré avoir voté aux élections nationales ou municipales lors de l'étude de référence, 11,7% de prévalence estimée du handicap dans l'étude de référence, un intervalle de confiance à 95 %, une puissance à 80 % et un taux de non-réponse de 10 %, nous avions pour objectif de recruter 4,250 participants dans les quatre régions.

Une méthodologie d'échantillonnage à deux degrés a été utilisée. Le premier degré était représenté par les quartiers résidentiels sélectionnés au hasard dans les quatre régions sur la base d'une probabilité proportionnelle à la taille. Au deuxième degré, une méthode de marche aléatoire a été utilisée pour sélectionner les ménages dans chaque quartier. Tous les adultes éligibles du ménage présents au moment de l'enquête ont été invités à participer.

Description des outils de collecte de données

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire constitué de 4 sections :

1. Caractéristiques du ménage à compléter avec le chef de ménage ;
2. Description des caractéristiques sociodémographiques à compléter avec tous les adultes âgés de 18 ans ou plus dans le ménage,
3. Evaluation du handicap chez tous les adultes âgés de 18 ans et plus ;
4. Questionnaire sur la participation politique à tous les adultes âgés de 18 ans et plus.

Au Sénégal le français est langue officielle et langue d'enseignement, il cohabite au quotidien avec les 21 langues nationales qui ont été codifiées, parmi lesquelles le pulaar, le sereer, le mandinka, le sooninke, le joola et, bien sûr, le wolof, langue véhiculaire parlée par une grande partie de la population (85%), devenue langue de communication du quotidien pour le commerce et dans les médias (19). A cet effet, le questionnaire de l'étude a été traduit en wolof et rétro-traduit en français et testé en pilote. Cette étape a permis de développer une version finale en français et en anglais des outils de collecte avant la traduction finale en wolof. Le test cognitif de la « série de questions courte sur le fonctionnement du Groupe de Washington » a également été effectué afin de déterminer si les questions sont comprises par les répondants comme prévu. Les entretiens cognitifs ont fourni un aperçu précieux de la performance de nos outils d'enquête, et nous ont permis d'identifier les réponses incohérentes. Le modèles d'interprétation des questions nous a permis d'apporter des changements appropriés à la formulation, à l'ordre des mots et / ou à l'inclusion des questions dans l'enquête finale.

Evaluation du handicap fonctionnel : La « Série de questions courte du Groupe de Washington sur le fonctionnement » a été utilisée afin de mesurer l'incapacité fonctionnelle (20) (annexe 1). Les questions du Groupe de Washington ont été conçues pour fournir des données comparables à l'échelle nationale pour des populations de différentes cultures avec des ressources économiques variables (20). L'outil mesure la difficulté fonctionnelle et a été testé dans au moins 78 pays à travers le monde. Les questions sont basées sur le cadre de la CIF et visent à mesurer la prévalence de difficultés dans l'exécution de certaines tâches. Le handicap est déterminé par les réponses des participants aux six questions relatives aux six domaines fonctionnels : voir, entendre, marcher, communiquer avec autrui, prendre soin de soi et se souvenir/se concentrer. Les réponses sont données sur une échelle de quatre points : « Non pas de difficulté », « Oui quelques difficultés », « Oui beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas faire du tout ». Le groupe de Washington recommande que les participants qui répondent « Oui beaucoup de difficultés » ou « ne peuvent pas faire du tout » à au moins un des six domaines soient classés comme handicapés.

L'outil d'équité du Sénégal / Fiche d'évaluation de la pauvreté : L'équité est complexe et difficile à mesurer et un certain nombre d'outils de mesure ont été utilisés, notamment l'outil d'évaluation de l'équité du Sénégal, et la question sur l'échelle économique pour une évaluation subjective de la situation économique du ménage.

L'outil d'évaluation de l'équité est un outil pour mesurer la richesse relative des participants. Cet outil a été utilisé pour mesurer le statut économique des participants. Il s'agit d'un outil internationalement reconnu, conçu pour évaluer les différences socioéconomiques entre groupes sociaux en les classant dans l'un des cinq quintiles de richesse (le premier étant le plus pauvre et le cinquième le plus riche) (21). C'est un outil simple et facile à utiliser pour mesurer la richesse relative, qui permet de comparer les répondants à l'étude ou les bénéficiaires du programme au reste de la population ou au reste de la population urbaine, si l'outil est appliqué en milieu urbain. L'outil a été validé pour plus de 30 pays, dont le Sénégal (Annexe 3). Notons que les donnes de l'outils d'équité utilise dans le cadre de cette étude sont ceux de 2013.

Pour tester et fournir une alternative à la dimension de biens/capital, une évaluation subjective de la situation économique a été réalisée à l'aide d'une question sur l'échelle économique. Les participants ont été invités à se situer sur une marche d'une échelle visuelle (annexe 5), où la marche supérieure (niveau huit, neuf, dix) représente les personnes les plus riches de la communauté et la marche inférieure de l'échelle (niveau un, deux, trois) représente les personnes les plus pauvres de la communauté. Cette question nous a permis de faire une auto-évaluation de

la pauvreté relative (22). Cet outil supplémentaire n'a été appliqué qu'au cours de la phase finale. Par conséquent, seuls les résultats relatifs à l'outil d'équité sont présentés dans ce rapport, afin d'être cohérents avec l'étude de référence réalisé en 2017. Les résultats relatifs à l'échelle économique seront présentés dans les analyses futures.

Questionnaire sur la participation politique : Le questionnaire sur la participation politique spécifique au contexte sénégalais développé pour l'étude de référence a été ajusté pour la collecte des données de l'étude finale. Ce questionnaire était constitué des questions sur la possession des documents requis afin de participer aux élections (acte de naissance, carte nationale d'identité), l'inscription aux listes électorales, possession d'une carte d'électeur, la participation aux élections les plus récentes, l'implication auprès des partis politiques nationaux et locaux et des conseils municipaux, ainsi que la participation aux OPH. D'autres aspects de la participation politique ont également été explorés, comme l'appartenance à un mouvement citoyen ou la participation à d'autres groupes qui influencent la prise de décision ; par exemple : comité religieux ou association économique.

Procédures de collecte de données

La collecte des données a été mise en œuvre comme suit : lorsque l'équipe arrivait dans un ménage, les agents de collectes de données se présentaient au chef de ménage et expliquaient l'étude à l'aide de la fiche d'information de l'étude. L'étape suivante consistait à la collecte du consentement suivie de l'enquête ménage auprès du chef du ménage afin d'évaluer la richesse du ménage. Après l'enquête ménage, l'agent de collecte de données déterminait le nombre de personnes éligibles à participer à l'étude, suivi par les entretiens individuels. Le consentement de chaque participant a été recueilli avant le début de chaque entretien. Les entretiens ont été menés dans des espaces privés au sein du ménage, cependant, comme les conditions variaient considérablement d'un ménage à l'autre, certains entretiens ont été menés à l'extérieur dans un espace privé adéquat pour un entretien individuel.

Gestion des données

Les agents de collecte de données ont reçu une formation de 5 jours au cours de laquelle ils ont été formés sur les domaines suivants : conception et méthodologie de l'étude, procédures opérationnelles standard (POS) de l'étude, les questions éthiques, gestion de crise, entretiens quantitatifs et utilisation téléphones pour la collecte de données. La formation comprenait

également une session sur l'administration des questions du Groupe de Washington. Tous les outils ont été développés pour être utilisé sur des appareils à écran tactile mobiles (smartphones cryptés et protégés par un mot de passe). Toutes les données ont été téléchargées sur un serveur central et sauvegardées quotidiennement sur la plateforme CommCare. Ce processus a permis d'assurer la sécurité et minimisera la perte de données si un appareil de terrain est perdu ou cassé. Pour garantir la qualité des données, les algorithmes ont été intégrés dans le logiciel afin de vérifier la cohérence des réponses et une revue des données collectées a était effectuée de manière quotidienne. La revue des données portait sur certaines informations bien précises telles que le nom de l'agent de collecte de données, le nombre d'entretiens menés, l'heure du premier et du dernier entretien, le nombre de lieux visités, les coordonnées du système de positionnement géographique (GPS), le temps moyen pris par entretien et les erreurs et commentaires relatifs aux données. En cas d'erreur, ces informations étaient partagées avec l'équipe de collecte de données pour un suivi et un monitoring de la collecte de données.

Analyse des données

Les données ont été nettoyées et analysées à l'aide des logiciels Stata version 16 et R version 4.1.2. Les résultats ont été présentés sous formes de statistiques descriptives pour les principaux indicateurs de participation politique. Les statistiques descriptives ont été ventilées par sexe, handicap et lieu d'étude. En raison d'un intérêt programmatique pour le groupe des jeunes adultes (âgés de 18 à 35 ans inclus), nous avons aussi présenté ces résultats ventilés par âge binaire (jeunes adultes et adultes plus âgés).

La comparaison de proportions brutes peut conduire à des conclusions inadéquates en présence de facteurs de confusion. Par exemple, la proportion brute de personnes qui ont déjà voté peut-être plus élevée chez les personnes handicapées. Cependant, cette proportion est aussi plus élevée chez les personnes plus âgées que chez les jeunes, et la prévalence du handicap augmente avec l'âge. Afin de prendre en compte l'effet des facteurs de confusion potentiels, des modèles de régression logistique multivariés ont été utilisés pour examiner la relation entre l'exposition primaire (handicap) et les variables de participations politique, en ajustant pour l'âge, le lieu d'étude, le niveau d'éducation et le sexe. Les résultats de ces modèles de régression logistique permettent de comparer la participation politique des personnes handicapées et non-handicapées de manière plus adéquate. Les résultats de ces modèles sont présentés sous formes de rapport des cotes (RC) et intervalles de confiance à 95%.

Le RC rapporté dans les résultats montre si, et approximativement, dans quelle mesure, les personnes handicapées sont plus ou moins susceptibles de participer aux différents processus politiques par rapport aux personnes non handicapées.

L'échantillonnage en grappes a été pris en compte dans le calcul des résultats en utilisant le package *survey* du logiciel R. Nous n'avons pas utilisé de pondérations ni d'imputation de données manquantes.

Nous avons présenté les résultats globaux et ventilés par sexe, handicap et ville. Ces résultats excluent les modalités « refuse » et « ne sait pas » pour chaque question.

Pour des raisons d'intérêt programmatique, nous avons également présenté des résultats ventilés par âge. Cela montre les résultats pour les personnes plus jeunes qui, dans cette étude, sont définies comme des personnes âgées de 20 à 35 ans (inclus), et pour celles âgées de 36 ans et plus.

Les modèles de régression logistique décrits ci-dessus examinent la relation entre les variables explicatives et la variable dépendante, en tenant compte des variables explicatives de manière indépendante. Cependant, en réalité, certaines variables peuvent interagir (par exemple le sexe et le handicap), et les effets du handicap peuvent être différents chez les hommes et chez les femmes. Afin d'explorer les interactions entre sexe et handicap ainsi que jeunesse et handicap, en ce qui concerne la participation politique, nous avons inclus un terme d'interaction dans les modèles logistiques décrits précédemment. Puis nous avons utilisé un test du rapport de vraisemblance Rao-Scott afin d'établir si le terme d'interaction était statistiquement significatif. Les termes d'interaction « sexe*handicap » et « jeunesse*handicap » ont été testés dans des modèles séparés. Lorsque l'interaction était significative, nous avons examiné les résultats des modèles au sein des différents sous-groupes afin d'explorer comment l'association entre handicap et participation politique variait par groupe.

Considération éthique

L'autorisation éthique pour cette étude a été obtenue auprès du comité national d'éthique de la recherche en santé du ministère de la Santé et de l'Action Social du Sénégal au numéro de référence suivant N^{0} 00000085/MSAS/CNERS/SP du 08 juin 2021. Le consentement éclairé de tous les participants a été obtenu de manière anonyme dans la langue de leur choix (Français ou Wolof) et documenté. Un numéro d'identification unique a été attribué à chaque participant. Aucune donnée identifiable (par exemple, noms, adresses) n'a été collectée. Les participants ont

également été informés sur les objectifs de l'étude, le caractère volontaire et confidentiel de la participation, les types de questions posées et les risques et avantages de participer à l'étude. Des adaptations et des soutiens spécifiques ont été fournis pour permettre aux personnes handicapées de participer pleinement et en toute sécurité à cette recherche. Par exemple, un traducteur en langue des signes a été recruté afin d'aider les agents de collecte de données dans le cas où ils rencontreraient un participant sourd dans un ménage. Pour les participants ayant des difficultés intellectuelles ou des difficultés à communiquer, un membre du ménage capable de comprendre et d'interpréter les gestes de ce participant était invité à assister l'agent de collecte lors de l'entretien.

Résultats

Caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon était composé de 4723 personnes âgées de 18 ans et plus (l'âge du vote au Sénégal), qui ont participé à l'enquête. L'échantillon comprenait 568 (12,0%) participants à Kaffrine, 2404 (50,9%) participants à Kaolack, 1029 (21,8%) participants à Louga et 722 (15,3%) participants à Pikine (Figure 3).

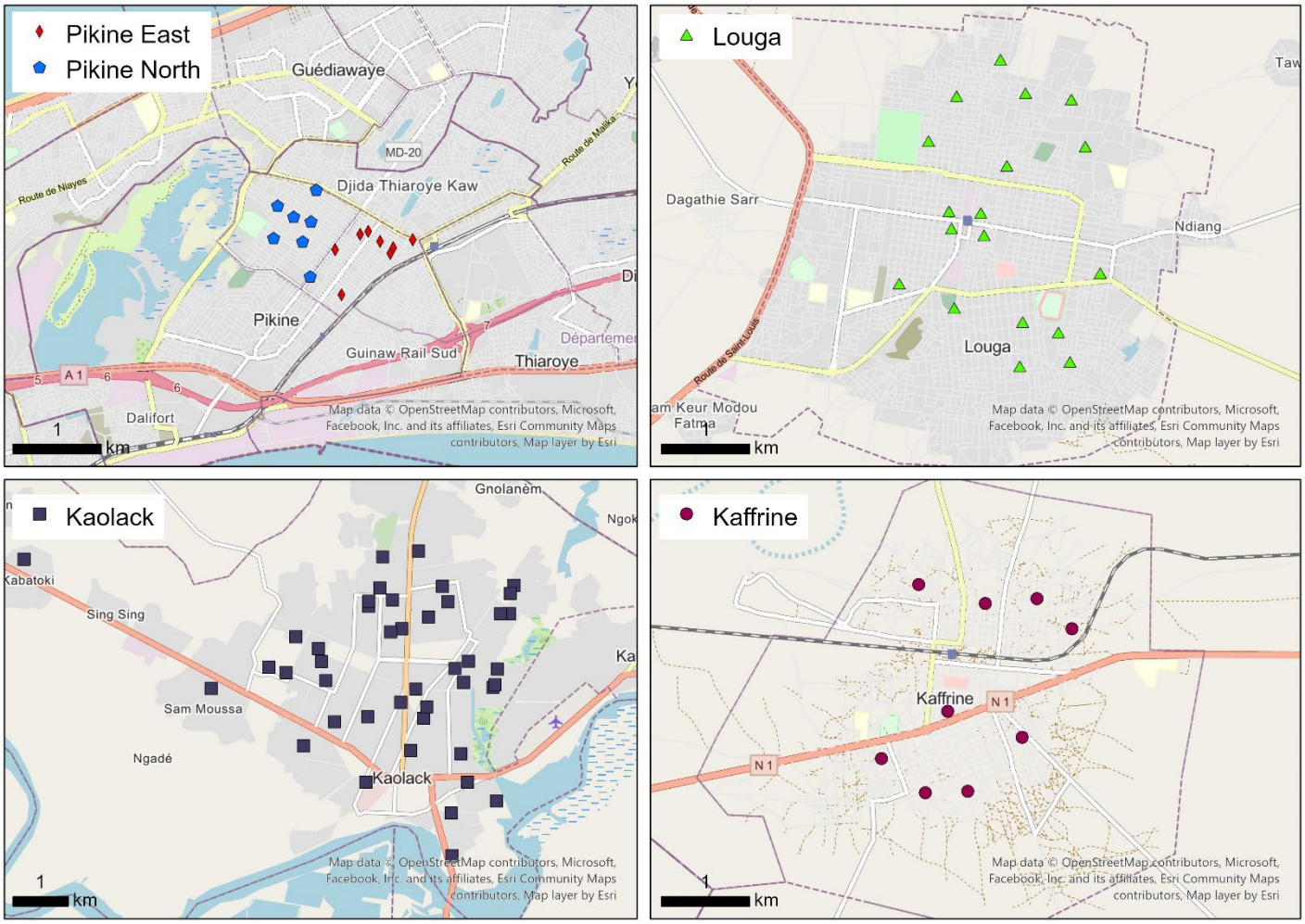

Figure 3 : Présentation des différentes grappes par régions

L'âge moyen de l'échantillon était de 38 ans, avec un âge médian de 33 ans et une tranche d'âge allant de 18 à 98 ans, 3016 (63,9%) des participants étaient des femmes.

Comme présenté dans le Tableau I, 37,1% des participants n'étaient jamais allés à l'école, cette proportion était plus élevée chez les femmes (40,7%) que chez les hommes (30,9%). On a aussi observé que la proportion des participants ayant atteint un niveau d'étude universitaire était plus élevée chez les hommes (13,6%) que chez les femmes (4,5%).

La plupart des participants ont rapporté être dans un état de santé acceptable (49,7%) ou excellent (39,7%).

En termes d'occupation, les travailleurs dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche constituaient le groupe le plus large (35,7%), suivi des participants engagés dans des responsabilités ménagères ou familiales (22,9%). Il y avait d'importantes différences entre hommes et femmes en termes d'occupation : plus d'hommes travaillaient dans un secteur autre que l'agriculture et la pêche (46,1%) comparé aux femmes (29,8%). En revanche, plus de femmes

étaient engagées dans des responsabilités ménagères ou familiales (35,4% contre seulement 0,9% chez les hommes). La proportion de participants en cours de formation ou d'études était plus élevée chez les hommes (19,3% contre 12,6% chez les femmes), de même pour la proportion de retraités (8,1% contre 3,6% chez les femmes).

L'échantillon d'étude était plus riche que la population urbaine du Sénégal en général : en se basant sur les quintiles urbains de l'outil d'équité, seuls 17,2% des participants faisaient partie des quintiles les plus pauvres. Il est cependant important de noter que l'outil d'équité pour le Sénégal est basé sur les données DHS 2013, donc les informations fournies par cet outil peuvent ne pas refléter la situation actuelle.

Tableau I : Caractéristiques de l'échantillon, globalement et par sexe

		Total			Femmes			Hommes		
Age (ans)	Médiane (IQR)	33 (23 ; 50)			33 (23 ; 48)			33 (23 ; 50)		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Ville	Kaffrine	568	12,0	[5,6 ; 23,9]	363	12,0	[5,6 ; 23,9]	205	12,0	[5,5 ; 24,2]
	Kaolack	2404	50,9	[36,9 ; 64,7]	1507	50.0	[35,9 ; 64,1]	897	52,6	[38,5 ; 66,2]
	Louga	1029	21,8	[11,4 ; 37,6]	681	22,6	[11,8 ; 38,9]	348	20,4	[10,6 ; 35,6]
	Pikine	722	15,3	[8,7 ; 25,5]	465	15,4	[8,7 ; 25,9]	257	15,1	[8,5 ; 25,3]
Niveau d'éducation atteint le plus élevé	Jamais été à l'école	1754	37,1	[33,9 ; 40,5]	1227	40,7	[37,3 ; 44,1]	527	30,9	[27,1 ; 34,9]
	Primaire	1228	26,0	[24,3 ; 27,7]	806	26,7	[24,8 ; 28,8]	422	24,7	[22,5 ; 27,1]
	Secondaire	1250	26,5	[24,4 ; 28,6]	767	25,4	[23,3 ; 27,7]	483	28,3	[25,2 ; 31,6]
	Enseignement technique/Professionnel	124	2,6	[2,1 ; 3,3]	81	2,7	[2.0; 3,7]	43	2,5	[1,8 ; 3,5]
	Université/Supérieur	367	7,8	[6,8 ; 8,8]	135	4,5	[3,7 ; 5,4]	232	13,6	[11,7 ; 15,7]
Etat de santé général	Mauvais	500	10,6	[9,4 ; 11,9]	342	11,4	[10.0; 12,9]	158	9,3	[7,9 ; 10,9]
	Acceptable	2348	49,7	[47,3 ; 52,2]	1533	50,9	[48,2 ; 53,6]	815	47,7	[44,5 ; 51,1]
	Excellent	1873	39,7	[37,1 ; 42,3]	1139	37,8	[35,0 ; 40,7]	734	43,0	[39,5 ; 46,6]
Occupation	Études ou formation	710	15,0	[13,7 ; 16,4]	381	12,6	[11,3 ; 14,1]	329	19,3	[17.0; 21,8]
	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	53	1,1	[0,8 ; 1,6]	12	0,4	[0,2 ; 0,7]	41	2,4	[1,6 ; 3,5]
	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	1686	35,7	[33,0 ; 38,5]	899	29,8	[27,2 ; 32,6]	787	46,1	[42,4 ; 49,9]
	Cherche du travail	278	5,9	[4,9 ; 7,1]	178	5,9	[4,8 ; 7,2]	100	5,9	[4,5 ; 7,7]

	Engagé dans des responsabilités ménagères ou familiales	1082	22,9	[21,6 ; 24,3]	1067	35,4	[33,4 ; 37,5]	15	0,9	[0,5 ; 1,5]
	Maladie de longue durée ou invalidité	125	2,7	[2,1 ; 3,3]	75	2,5	[1,9 ; 3,2]	50	2,9	[2,1 ; 4,1]
	Retraité ou sous pension	247	5,23	[4,6 ; 5,9]	109	3,6	[3,0 ; 4,4]	138	8,1	[7,0 ; 9,3]
	Autre	542	11,5	[8,8 ; 14,8]	295	9,8	[7,1 ; 13,4]	247	14,5	[11,4 ; 18,1]
Quintile urbain	1er quintile	107	2,3	[1,3 ; 4,0]	64	2,1	[1,2 ; 3,7]	43	2,5	[1,3 ; 4,7]
	2e quintile	705	14,9	[11,6 ; 19,0]	415	13,8	[10,5 ; 17,9]	290	17,0	[13,1 ; 21,7]
	3e quintile	1953	41,4	[37,5 ; 45,3]	1290	42,8	[38,6 ; 47,0]	663	38,8	[34,9 ; 42,9]
	4e quintile	1824	38,6	[34,0 ; 43,4]	1153	38,2	[33,5 ; 43,2]	671	39,3	[34,4 ; 44,4]
	5e quintile	134	2,8	[1,8 ; 4,4]	94	3,1	[2,0 ; 4,8]	40	2,3	[1,4 ; 4.0]

Le Tableau XVIII (Annexe) montre que l'âge des participants était similaire dans les différentes localisations de l'étude, mais il y avait d'importantes variations régionales en termes d'éducation, d'occupation et de richesse. La proportion de participants n'étant jamais allés à l'école variait de 25,9% à Pikine jusque 42,8% à Kaffrine (ces proportions étaient 39,8% et 35,7% à Kaolack et Louga, respectivement). La proportion de ceux qui travaillaient dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche était moins élevée à Pikine (25,5%) que dans les autres villes de l'étude (44,5% à Kaffrine, 33,8% à Kaolack, 42,4% à Louga). A noter aussi que la proportion de ceux qui cherchaient du travail était la plus élevée à Pikine (10,9%) contre seulement 3,7% à Kaffrine (ces proportions étaient de 5,2% et 5,3% à Kaolack et Louga respectivement). Enfin, la proportion de ceux engagés dans une « autre » occupation que celles proposées dans le questionnaire était considérablement plus élevée à Pikine (20,4%) contre 0,9% à Kaffrine (ces proportions étaient de 12,9% à Kaolack et 7,9% à Louga). En ce qui concerne la richesse relative, 18,3% des participants faisaient partie des quintiles les plus pauvres à Kaolack, 32,9% à Kaffrine, 13,6% à Louga et seulement 6,2% à Pikine.

Prévalence du handicap

Prévalence du handicap par sexe, âge et location

Dans l'ensemble, la prévalence du handicap était de 10,9% (95% CI= [9,4, 12,6] ; N=514). Comme le montre la Figure 4, la prévalence du handicap était plus élevée chez les femmes (12,2%) que chez les hommes (8,5%). La prévalence du handicap augmentait avec l'âge : elle était de 4,5% chez les participants âgés de 18 à 29 ans contre 42,6% chez les individus âgés de 70 ans et plus. Comme attendu, lorsque nous avons examiné l'âge de manière binaire en nous concentrant sur le sous-groupe des jeunes âgés de 18 à 35 ans, la prévalence du handicap était beaucoup plus élevée chez les adultes âgés de 36 ans et plus (18,3%) que chez les jeunes (4,8%). Il y avait aussi d'importantes variations régionales : la prévalence du handicap était de 5,5% à Kaffrine, 9,2% à Kaolack, 12,2% à Louga et 19,1% à Pikine.

Le détail des domaines de difficulté fonctionnelle est présenté en annexe (Figure 6)

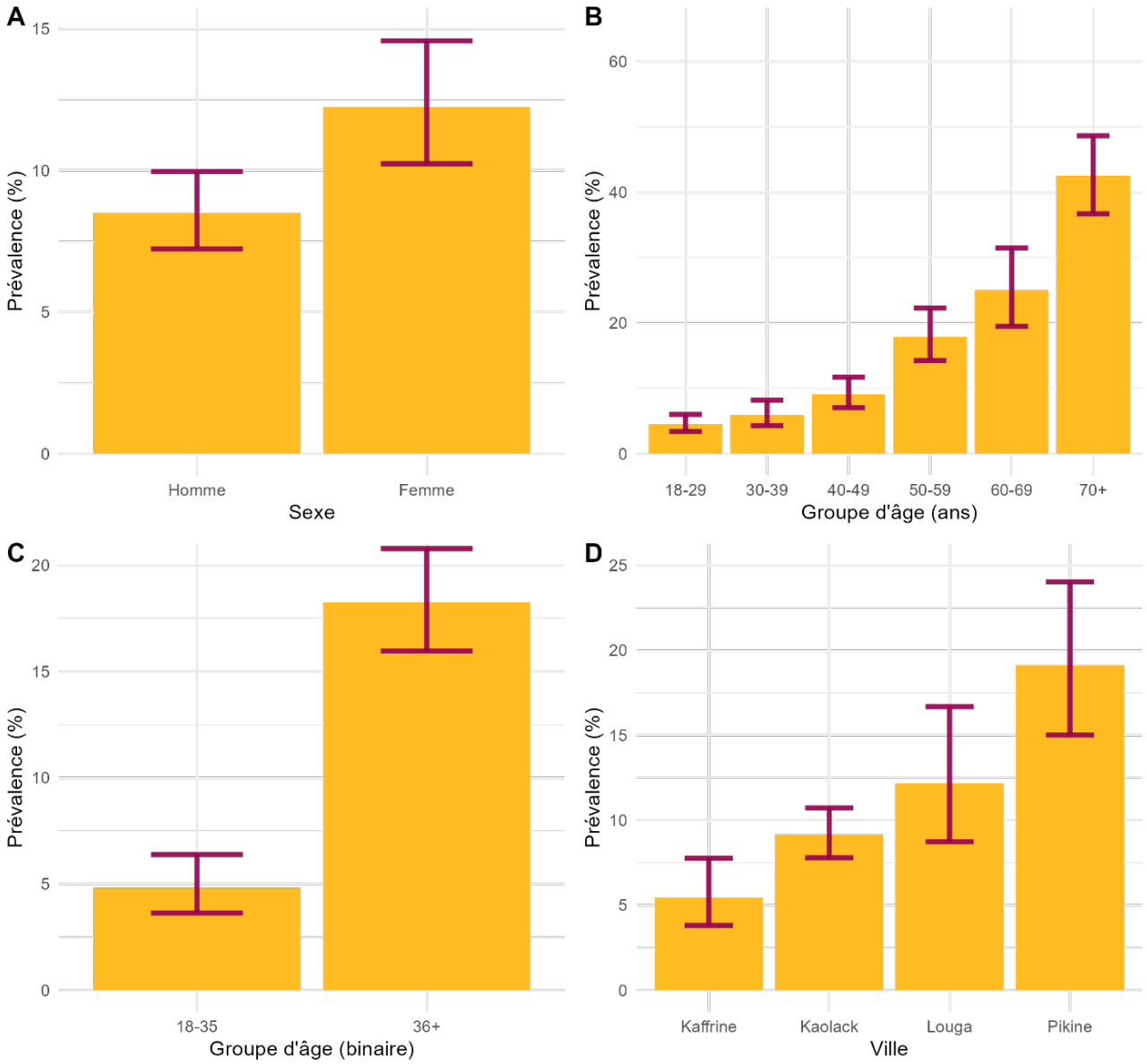

Figure 4 : Prévalence du handicap (Série de questions courte du Groupe de Washington) par sexe (A), groupe d'âge (B), jeunesse (C) et lieu (D). Les barres d'erreur sont les intervalles de confiance à 95%

Sightsavers

Caractéristiques socio-démographiques par handicap

Il y avait des variations dans les caractéristiques socio-démographiques selon le statut de handicap Tableau II. En effet, les personnes handicapées étaient généralement plus âgées, avaient un niveau d'éducation moins élevé, avec 51,0% des participants handicapés qui n'étaient jamais allés à l'école contre 35,4% des participants non-handicapés. Une proportion beaucoup plus élevée de participants handicapés a rapporté un mauvais état de santé général (47,5% contre 6,1% parmi les participants non-handicapés). Au niveau de l'occupation principale, la proportion de personnes handicapées en cours d'études ou de formation était plus basse (4,7%) que chez les personnes non-handicapées (16,3%) mais la proportion de ceux avec une maladie de longue durée ou invalidité était plus élevée parmi les participants handicapés (17,3% contre seulement 0,8% chez les participants non-handicapés). Il n'y avait pas de différence marquée entre ceux avec et sans handicap en termes de richesse relative.

Tableau II : Caractéristiques socio-démographiques par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
Age (ans)	Médiane (IQR)	55 (36 ; 68)			32 (22 ; 46)		
		N	**%**	**95% CI**	**N**	**%**	**95% CI**
Niveau d'éducation atteint le plus élevé	Jamais été à l'école	262	51,0	[44,8 ; 57,1]	1491	35,4	[32,2 ; 38,8]
	Primaire	143	27,8	[23,5 ; 32,6]	1085	25, 8	[24,2 ; 27,5]
	Secondaire	72	14,0	[11,1 ; 17,5]	1178	28,0	[25, 8 ; 30,3]
	Enseignement technique/Professionnel	13	2,5	[1,4 ; 4,6]	111	2,6	[2,1 ; 3,4]
	Université/Supérieur	24	4, 7	[2,8 ; 7,6]	343	8,2	[7,1 ; 9,4]
Etat de santé général	Mauvais	244	47,5	[42,3 ; 52,7]	256	6,1	[5,0 ; 7,4]
	Acceptable	221	43,0	[38,0 ;48,2]	2127	50,6	[47,9 ; 53,2]
	Excellent	49	9,5	[7,1 ;12,7]	1824	43,4	[40,6 ; 46,2]
Occupation	Études ou formation	24	4, 7	[2,9 ; 7,5]	686	16,3	[14,9 ; 17,9]
	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	5	1,0	[0,4 ; 2,3]	48	1,1	[0,8 ; 1,6]
	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	141	27,4	[3,3 ; 32,0]	1545	36,7	[33,7 ; 39,8]
	Cherche du travail	14	2,7	[1,5 ; 4,8]	264	6,3	[5,2 ; 7,6]
	Engagé dans des responsabilités ménagères ou familiales	96	18,7	[15,0 ; 23,0]	986	23,4	[22,0 ; 25,0]
	Maladie de longue durée ou invalidité	89	17,3	13,6 ; 21,9]	35	0,8	[0,6 ; 1,2]
	Retraité ou sous pension	74	14,4	[11,4 ; 18,1]	173	4,1	[3,5 ; 4,8]
	Autre	71	13,8	[10,3 ; 18,3]	471	11,2	[8,5 ; 14,6]

Possession des documents nécessaires

La majorité des participants de l'étude (95,9 %) étaient en possession d'un acte de naissance Tableau III ou d'une carte d'identité (82,8%). Mais seulement 66,3% des participants étaient inscrit sur les listes électorales. Parmi ceux qui n'étaient pas inscrits (N=1589), les raisons les plus fréquemment citées étaient le manque de documentation nécessaire (35,6%), suivi d'une raison « autre » (19,0%) et un manque d'intérêt (18,3%). Enfin, 69,4% des participants avaient une carte d'électeur valide.
Il n'y avait pas de différence marquée entre hommes et femmes, que ce soit en ce qui concerne la possession des documents nécessaires ou des raisons de non-inscription sur les listes électorales.

Tableau III : Possession des documents nécessaires, globalement et par sexe

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Certificat de naissance	Oui	4528	95,9	[95,1 ; 96,6]	2873	95,4	[94,4 ; 96,2]	1655	97,0	[95,8 ; 97,8]
	Non	192	4,1	[3,4 ; 4,9]	140	4,7	[3,8 ; 5,6]	52	3,1	[2,2 ; 4,2]
Carte nationale d'identité	Oui	3906	82,8	[81,3 ; 84,1]	2464	81,8	[79,7 ; 83,7]	1442	84,5	[82,5 ; 86,3]
	Non	813	17,2	[15,9 ; 18,7]	548	18,2	[16, 3 ; 20,3]	265	15,5	[13,7 ; 17,5]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	3127	66,3	[64,0 ; 68,6]	1956	65,0	[62,3 ; 67,6]	1171	68,6	[65,7 ; 71,5]
	Non	1589	33,7	[31,4 ; 36,0]	1054	35,0	[32,4 ; 37,7]	535	31,4	[28,5 ; 34,3]
Raisons de non-inscription (N=1589)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	108	6,8	[4,8 ; 9,5]	65	6,2	[4,4 ; 8,6]	43	8,0	[5,1 ; 12,4]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	34	2,1	[1,4 ; 3,3]	23	2,2	[1,2 ; 3,8]	11	2,1	[1,1 ; 3,9]
	Manque d'informations nécessaires	150	9,4	[7,4 ; 12,0]	108	10,3	[7,9 ; 13,3]	42	7,9	[5,4 ; 11,3]
	Manque de documentation nécessaire	565	35, 6	[30,3 ; 41,2]	392	37,2	[31,5 ; 43,3]	173	32,3	[26,2 ; 39,2]

	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	131	8,2	[6,5 ; 10,5]	87	8,3	[6,3 ; 10,8]	44	8,2	[5,6 ; 11,9]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	9	0,6	[0,3 ; 1,3]	5	0,5	[0,2 ; 1,3]	4	0,8	[0,3 ; 1,9]
	Pas intéressé par la politique	290	18,3	[15,0 ; 22,0]	175	16,6	[13,1 ; 20,8]	115	21,5	[17,0 ; 26,8]
	Autre	302	19,0	[14,4 ; 24,7]	199	18,9	[14,2 ; 24,6]	103	19,3	[14,0 ; 25,9]
Carte d'électeur valide	Oui	3271	69,4	[67,7 ; 71,0]	2060	68,4	[66,2 ; 70, 6]	1211	71,0	[68,7 ; 73,3]
	Non	1444	30,6	[29,0 ; 32,3]	950	31, 6	[29,4 ; 33,8]	494	29,0	[26,7 ; 31,3]

Le Tableau IV montre qu'une proportion plus élevée de participants handicapés (89,0%) avait une carte d'identité (contre 82,0% des participants non handicapés). Il n'y avait pas d'autre différence marquée entre ces deux groupes. Il est important de noter que, comme nous l'avons mentionné dans la section « Méthodologie », les facteurs de confusion comme l'âge, peuvent jouer un rôle ici, et nous invitons les lecteurs à parcourir les résultats des modèles statistiques (section « Participation politique : comparaisons entre personnes handicapées et non-handicapées »), qui permettent de prendre en compte ces facteurs et de tirer des conclusions plus adéquates.

Il y avait des différences entre groupes en ce qui concerne les raisons de non-inscription sur les listes électorales. En effet, 37,4% des participants non handicapés ont cité un manque de documentation nécessaire, contre seulement 19,6% des participants handicapés. A l'inverse, 36,3% des participants handicapés ont indiqué une raison « autre », contre 17,0% chez les participants non handicapés. Enfin, la raison « les membres de la famille et/ou de la communauté ne le permettraient pas » était citée plus fréquemment chez les participants handicapés (9,5% contre 1,3% chez les participants non-handicapés).

Tableau IV : Possession des documents nécessaires, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Certificat de naissance	Oui	487	94,9	[92,6 ; 96,5]	4041	96,1	[95,2 ; 96,8]
	Non	26	5,1	[3,5 ; 7,4]	166	3,9	[3,2 ; 4,8]
Carte nationale d'identité	Oui	455	89,0	[85,3 ; 91,9]	3451	82,0	[80,5 ; 83,5]
	Non	56	11,0	[8,1 ; 14,7]	757	18,0	[16,6 ;19,5]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	343	67,1	[60,6 ; 73,0]	2784	66,2	[63,8 ; 68,5]
	Non	168	32,9	[27,0 ; 39,4]	1421	33,8	[31,5 ; 36,2]
Raisons de non-inscription (N=1589)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	4	2,4	[0,9 ; 6,46]	104	7,3	[5,2 ; 10,3]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	16	9,5	[5,95 ; 14,89]	18	1,3	[0,8 ; 2,1]
	Manque d'informations nécessaires	9	5,4	[2,7 ; 10,5]	141	9,9	[7,8 ; 12,6]
	Manque de documentation nécessaire	33	19,6	[13,2 ; 28,2]	532	37,4	[31,9 ; 43,3]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	13	7,7	[4,4 ; 13,2]	118	8,3	[6,4 ; 10,7]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	1	0,6	[0,1 ; 4,4]	8	0,6	[0,2 ; 1,3]
	Pas intéressé par la politique	31	18,5	[13,0 ; 25,5]	259	18,2	[14,9 ; 22,1]
	Autre	61	36,3	[26,9 ; 46,9]	241	17,0	[12,4 ; 22,8]
Carte d'électeur valide	Oui	379	74,3	[69,2 ; 78,9]	2892	68,8	[67,1 ; 70,4]
	Non	131	25,7	[21,1 ; 30,9]	1313	31,2	[29,6 ; 32,9]

Le Tableau XIX (Annexe) montre que la proportion de participants ayant un acte de naissance était légèrement moins élevée chez les jeunes adultes (94,3%) que les adultes plus âgés (97,9%). Cependant, il y avait des différences marquées entre les deux groupes en termes de possession de carte d'identité (seulement 71,8% des jeunes contre 96,1% des adultes plus âgés), d'inscription sur les listes électorales (52,0% chez les jeunes contre 83,7% chez les adultes plus âgés), et de possession de carte électorale (53,3% vs 88,9%, respectivement). Il y avait des différences entre groupes au niveau des raisons de non-inscription sur

les listes électorales : 41,8% des jeunes ont cité un manque de documentation nécessaire contre 13,3% chez les adultes plus âgés. A l'inverse, 34,1% des adultes plus âgés ont cité une « autre » raison contre 14,8% des jeunes. Enfin, 29,5% des adultes plus âgés ont cité un manque d'intérêt pour la politique contre 15,1% chez les jeunes.

Le Tableau XX (Annexe) montre des variations régionales : la proportion de participants ayant une carte d'identité allait de 79,9% à Kaffrine jusque 86,8% in Pikine, ces proportions étant de 81,2% à Kaolack et 85,3% à Louga. De plus, la proportion de participants inscrits sur les listes électorales allait 62,2% à Kaolack jusque 72,0% à Kaffrine, avec 71,8% à Louga et 67,6% à Pikine. Il n'y avait pas d'autres différences marquées entre villes. Les raisons citées pour la non-inscription sur les listes électorales variaient selon les villes : la majorité de participants à Kaffrine et Louga a cité le manque de documentation nécessaire (68,6% et 55,4% respectivement) contre seulement 32,5% à Pikine et 24,3% à Kaolack. A l'inverse, 26,1% et 20,4% des participants à Pikine et Kaolack, respectivement, ont indiqué un manque d'intérêt contre seulement 12,8% à Louga et 4,4% à Kaffrine.

Participation électorale

Le Tableau V montre que 63,6% des participants avaient voté au moins une fois, sans différence entre les hommes et les femmes. Parmi ceux qui avaient déjà voté (N=2997), la plupart des participants (89,4%) avaient dernièrement voté aux élections de 2019. Le type d'élection le plus fréquemment cité pour leur dernier vote était les élections présidentielles (92,3%). Parmi ceux qui n'avaient jamais voté (N=1714), la raison la plus fréquemment citée était le manque de documentation nécessaire (30,2%), suivie de ne pas avoir l'âge requis (26,0%), une raison « autre » (13,9%) et un manque d'intérêt pour la politique (13,7%).

Tableau V : Participation aux élections passées, globalement et par sexe.

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
A déjà voté	Oui	2997	63,6	[61,8 ; 65,4]	1908	63, 5	[61,3 ; 65,6]	1089	63,9	[61,4 ; 66,4]
	Non	1714	36,4	[34,6 ; 38,3]	1099	36,6	[34,4 ; 38,7]	615	36,1	[33,6 ; 38,6]
Année du dernier vote (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	105	3,5	[2,7 ; 4,5]	75	3,9	[3,0 ; 5,1]	30	2,8	[1,9 ; 4,1]
	2019	2680	89,4	[87,8 ; 90,9]	1710	89,6	[87,8 ; 91,2]	970	89,1	[86,8 ; 91,0]
	2017	72	2,4	[1,4 ; 4,0]	38	2,0	[1,1 ; 3,6]	34	3,1	[1,9 ; 5,1]
	2016	17	0,6	[0,3 ; 1,0]	11	0,6	[0,3 ; 1,2]	6	0,6	[0,2 ; 1,4]
	2014	24	0,8	[0,5 ; 1,3]	16	0,8	[0,5 ; 1,5]	8	0,7	[0,4 ; 1,6]
	Pre-2014	99	3,3	[2,5 ; 4,3]	58	3,0	[2,2 ; 4,1]	41	3,8	[2,6 ; 5,5]
Dernier vote aux élections (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	86	2,9	[2,2 ; 3,8]	58	3,0	[2,2 ; 4,2]	28	2,6	[1,7 ; 3,9]
	Présidentielle	2765	92,3	[90,7 ; 93,6]	1756	92,0	[90,1 ; 93,6]	1009	92,7	[90,8 ; 94,2]
	Locales (Municipales ; Régionales ; départementales)	32	1,1	[0,7 ; 1,7]	22	1,2	[0,7 ; 1,8]	10	0,9	[0,4 ; 2,0]
	Parlementaires	15	0,5	[0,3 ; 0,8]	11	0,6	[0, 3 ; 1,0]	4	0,4	[0,1 ; 1,0]
	Referendum	76	2,5	[1,4 ; 4,5]	48	2,5	[1,3 ; 4,8]	28	2,6	[1,4 ; 4,8]
	Autre	23	0,8	[0,5 ; 1,2]	13	0,7	[0,4 ; 1,3]	10	0,9	[0,5 ; 1,6]
Raisons pour n'avoir jamais voté (N=1714)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	76	4,4	[2,8 ; 6,9]	45	4,1	[2,6 ; 6,5]	31	5,0	[3,0 ; 8,4]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	21	1,2	[0,7 ; 2,3]	13	1,2	[0,6 ; 2,4]	8	1,3	[0,6 ; 3,0]
	Manque d'informations nécessaires	50	2,9	[2,1 ; 4,0]	30	2,7	[1,7 ; 4,3]	20	3,3	[2,1 ; 5,0]
	Manque de documentation nécessaire	518	30,2	[26,2 ; 34,6]	361	32,9	[28,4 ; 37,7]	157	25,5	[21,0 ; 30,6]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	119	6,9	[5,6 ; 8,7]	80	7,3	[5,5 ; 9,6]	39	6,3	[4,4 ; 9,0]

	Le centre d'inscription n'est pas accessible	10	0,6	[0,3 ; 1,4]	6	0,6	[0,1 ; 2,1]	4	0,7	[0,3 ; 1,7]
	Pas intéressé par la politique	235	13,7	[11,0 ;17,0]	137	12,5	[9,5 ; 16,2]	98	15,9	[12,8 ; 19,7]
	N'avait pas l'âge requis	446	26,0	[22,9 ;29,4]	267	24,3	[21,2 ; 27,7]	179	29,1	[24,4 ; 34,3]
	Autre	239	13,9	[10,7 ;18,0]	160	14,6	[11,0 ; 19,1]	79	12,9	[9,7 ; 16,9]

Le Tableau VI montre que la proportion des personnes handicapées qui avaient déjà voté était plus élevée (75,1%) comparé aux personnes non handicapées (62,2%). Il n'y avait pas de différence notable entre les deux groupes en termes du type et de l'année de leur vote le plus récent. En ce qui concerne les raisons de non-vote, une proportion plus élevée de personnes handicapées ont cité le fait que leur famille ou communauté ne le permettrait pas (7,1% contre 0,8% au sein des personnes non handicapées). De même la proportion de réponses « autre » était plus élevée chez les personnes handicapées (26,0% contre 13,0% chez les personnes non handicapées).

Tableau VI : Participation aux élections passées, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
A déjà voté	Oui	383	75,1	[69,9 ; 79,7]	2614	62,2	[60,3 ; 64,1]
	Non	127	24,9	[20,4 ; 30,1]	1587	37,8	[35,9 ; 39,7]
Année du dernier vote (N=2997)	Ne Sait Pas/Ne Se Souvient Pas	36	9,4	[6,3 ; 13,8]	69	2,6	[2,0 ; 3,5]
	2019	309	80,7	[75,1 ; 85,3]	2371	90,7	[89,2 ; 92,0]
	2017	4	1,0	[0,4 ; 2,8]	68	2,6	[1,6 ; 4,3]
	2016	2	0,5	[0,1 ; 2,1]	15	0,6	[0,3 ; 1,0]
	2014	4	1,0	[0,4 ; 2,8]	20	0,8	[0,5 ; 1,3]
	Pre-2014	28	7,3	[4,4 ; 12,0]	71	2,7	[2,1 ; 3,6]
Dernier vote aux élections (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	30	7,8	[4,7 ; 12,7]	56	2,1	[1,6 ; 2,9]
	Présidentielle	334	87,2	[81,9 ; 91,1]	2431	93,0	[91,3 ; 94,4]
	Locales (Municipales ; Régionales ; départementales)	7	1,8	[0,9 ; 3,7]	25	1,0	[0,6 ; 1,6]

	Parlementaires	2	0,5	[0,1 ; 2,1]	13	0,5	[0,3 ; 0,9]
	Referendum	4	1,0	[0,4 ; 2,8]	72	2,8	[1,5 ; 5,1]
	Autre	6	1,6	[0,6 ; 4,2]	17	0,7	[0,4 ; 1,0]
Raisons pour n'avoir jamais voté (N=1714)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	1	0,8	[0,1 ; 5,6]	75	4,7	[3,0 ; 7,4]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	9	7,1	[3,9 ;12,5]	12	0,8	[0,3 ; 1,9]
	Manque d'informations nécessaires	1	0,8	[0,1 ; 5,8]	49	3,1	[2,3 ; 4,2]
	Manque de documentation nécessaire	33	26,0	[18, 8 ; 34,8]	485	30,6	[26,4 ; 35,1]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	6	4,7	[2,3 ; 9,6]	113	7,1	[5,6 ; 9,0]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	10	0,6	[0,3 ; 1,4]
	Pas intéressé par la politique	15	11,8	[6,9 ;19,6]	220	13,9	[11,0 ; 17,3]
	N'avait pas l'âge requis	29	22,8	[16,3 ; 31,1]	417	26,3	[22,9 ; 30,0]
	Autre	33	26,0	[18,4 ; 35,4]	206	13,0	[9,8 ; 17,0]

Le Tableau XXI (Annexe) montre que la proportion de jeunes qui avaient déjà voté (41,5%) était moins élevée comparé aux adultes plus âgés (90,6%). Il n'y avait pas de différence notable entre groupes en ce qui concerne le type et l'année du vote le plus récent. Les raisons de non-vote étaient, en revanche, différentes pour ces deux groupes : un manque de documentation nécessaire ou ne pas avoir l'âge requis étaient les raisons les plus fréquemment citées par les jeunes (31,4% et 29,0% respectivement), alors qu'un manque d'intérêt (32,5%), et une "autre" raison (32,5%) étaient les raisons les plus fréquentes chez les adultes plus âgés.

Le Tableau XXII (Annexe) montre que la proportion de ceux qui ont déjà voté était la plus élevée à Louga (68,1%), cette proportion était de 67,3% à Pikine, 62,0% à Kaffrine et 61,0% à Kaolack. Il n'y avait pas de différence notable en termes de l'année ou du type du vote le plus récent. En ce qui concerne les raisons de non-vote, il y avait des différences régionales. La raison la plus fréquemment citée était un manque de documentation nécessaire à Louga (47,1%), Kaffrine (46,1%) et Pikine (31,8%) – contre seulement 21,0% à Kaolack. Les autres raisons fréquemment citées étaient ne pas avoir l'âge requis (proportions allant de 21,7% à Louga jusque 32,9% à Kaffrine). Enfin, une proportion plus élevée de participants à Kaolack a cité une « autre » raison (20,8%) comparé aux autres villes (4,2% à Kaffrine, 7,0% à Louga et 5,5% à Pikine).

Participation aux discussions politiques

Le Tableau VII montre que dans l'ensemble 41,4% de l'échantillon a regardé ou écouté, lu et/ou discuté de politique (46,5% chez les hommes, 38,5% chez les femmes). Parmi ceux qui participaient aux discussions politiques (N=1948), la source d'information principale était la télévision (33,7%), suivie des amis/famille (19,6%), la radio (15,3%) et internet (12,8%). Il y avait des variations entres hommes et femmes en termes de source d'information principale : 38,3% des femmes ont cité la télévision contre 27,0% chez les hommes. A l'inverse, 17,7% des hommes ont cité internet contre seulement 9,5% chez les femmes.

Tableau VII : Participation aux discussions politiques, globalement et par sexe

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Participation aux discussions politiques	Oui	1948	41,4	[36,8 ; 46,1]	1158	38,5	[34,1 ; 43,2]	790	46,5	[40,6 ; 52,4]
	Non	2758	58,6	[53,9 ; 63,2]	1848	61,5	[56,8 ; 65,9]	910	53,5	[47,6 ; 59,4]
Source d'informations principale(N=1948)	Radio	298	15,3	[13,2 ; 17,7]	165	14,3	[11,8 ; 17,1]	133	16,8	[13,8 ; 20,4]
	Télévision	657	33,7	[29,8 ; 37,9]	444	38,3	[33,9 ; 43,0]	213	27,0	[22,5 ; 31,9]
	Journaux	24	1,2	[0,8 ; 2,0]	7	0,6	[0,3 ; 1,3]	17	2,2	[1,3 ; 3,6]
	Amis et famille	382	19,6	[16,6 ; 23,1]	199	17,2	[14,3 ; 20,5]	183	23,2	[19,1 ; 27,9]
	Internet	250	12,8	[10,2 ; 16,1]	110	9,5	[7,1 ; 12,6]	140	17,7	[13,9 ; 22,3]
	Bureaux du conseil local	172	8,8	[7,0 ; 11,2]	117	10,1	[7,7 ; 13,2]	55	7,0	[5,1 ; 9,4]
	Leaders communautaires et religieux	128	6,6	[4,6 ; 9,4]	94	8,2	[5,7 ; 11,4]	34	4,3	[2,4 ; 7,5]
	OPH	9	0,5	[0,2 ; 1,0]	6	0,5	[0,2 ; 1,3]	3	0,4	[0,1 ; 1,2]
	ONG	12	0,6	[0,3 ; 1,1]	8	0,7	[0,4 ; 1,4]	4	0,5	[0,2 ; 1,4]
	Autre	16	0,8	[0,5 ; 1,4]	8	0,7	[0,3 ; 1,5]	8	1,0	[0,5 ; 2,2]

Le Tableau VIII montre que la proportion de participants engagés dans les discussions politiques était plus élevée chez les personnes handicapées (47,0%) que les personnes non handicapées (40,7%). Il y avait des différences entre groupes en ce qui concerne les sources d'information principales : une proportion plus élevée de personnes handicapées utilisait la radio (26,9% contre 13,7% chez les personnes non-handicapées). A l'inverse, une proportion plus élevée de personnes non handicapées avait recours aux amis/famille (21,0% contre 9,7% chez les personnes handicapées).

Tableau VIII : Participation aux discussions politiques, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Participation aux discussions politiques	Oui	238	47,0	[39,8 ; 54,4]	1710	40,7	[36,2 ; 45,4]
	Non	268	53,0	[45,6 ; 60,2]	2490	59,3	[54,6 ; 63,8]
Source d'informations principale(N=1948)	Radio	64	26,9	[21,5 ; 33,1]	234	13,7	[11,6 ; 16,1]
	Télévision	80	33,6	[27,5 ; 40,3]	577	33,7	[29,7 ; 38,1]
	Journaux	3	1,3	[0,4 ; 3,9]	21	1,2	[0,7 ; 2,0]
	Amis et famille	23	9,7	[6,2 ;14,8]	359	21,0	[17,9 ; 24,5]
	Internet	22	9,2	[5,9 ; 14,3]	228	13,3	[10,5 ; 16,8]
	Bureaux du conseil local	28	11,8	[7,5 ; 17,9]	144	8,4	[6,7 ; 10,5]
	Leaders communautaires et religieux	13	5,5	[3,3 ; 9,0]	115	6,7	[4,5 ; 10,0]
	OPH	2	0,8	[0,2 ; 3,5]	7	0,4	[0,2 ; 1,0
	ONG	1	0,4	[0,1 ; 2,7]	11	0,6	[0,3 ; 1,2]
	Autre	2	0,8	[0,2 ; 3,5]	14	0,8	[0,5 ; 1,5]

Le Tableau XXIII (Annexe) montre que la proportion d'adultes âgés de 36 ans et plus qui discutaient de politique est plus élevée (47,3%) comparé aux jeunes (36,6%). Il y avait aussi des différences en termes de source d'information principale : 20,9% des adultes plus âgés utilisaient la radio contre seulement 9,4% des jeunes. A l'inverse, 20,0% des jeunes utilisaient internet contre 6,0% chez les adultes plus âgés.

La proportion de participants qui participaient aux discussions politiques était la plus élevée à Pikine (56,2%), et la plus basse à Kaolack (33,4%), avec des proportions de 42,8% à Kaffrine et 49,1% à Louga (Annexe Tableau XXIV). Il y avait aussi des variations régionales en termes de source principale d'information : 42,3% à Kaolack et 41,1% à Pikine utilisaient la télévision contre seulement 11,9% à Kaffrine et 24,0% à Louga. Plus de participants à Kaolack et Kaffrine avaient recours aux amis/famille (25,1% et 29,2% respectivement, contre 15,2% à Louga et 8,4% à Pikine. Enfin, 20,5% à Pikine utilisaient internet, contre 6,9% à Kaolack (11,5% à Kaffrine et 16,8% à Louga).

Adhésion à un parti politique

Dans l'ensemble 11,2% des participants étaient membres inscrits d'un parti politique, il n'y avait pas de différence significative entre hommes et femmes Tableau IX. Parmi ceux qui n'étaient pas inscrits, seulement 5,0% avaient essayé de s'inscrire à un parti politique. Les raisons de non-adhésion à un parti politique les plus fréquemment citées étaient le manque d'intérêt pour la politique (52,5%) et des raisons « autre » (23,0%).

Tableau IX : Adhésion à un parti politique, globalement et par sexe

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Membre inscrit d'un parti politique	Oui	525	11,2	[9,0 ; 13,7]	365	12,2	[9,8 ;15,0]	160	9,4	[7,0 ; 12,5]
	Non	4181	88,8	[86,3 ; 91,0]	2639	87,9	[85,0 ; 90,3]	1542	90,6	[87,5 ; 93,0]
A essayé de s'inscrire à un parti politique (N=4181)	Oui	209	5,0	[3,8 ; 6,5]	113	4,3	[3,1 ; 5,9	96	6,2	[4,7 ; 8,2]
	Non	3967	95,0	[93,5 ; 96,2]	2523	95,7	[94,1 ; 96,9]	1444	93,8	[91,8 ; 95,3]
Raisons de non-adhésion (N=4181)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	111	2,7	[1,9 ; 3,8]	67	2,5	[1,8 ; 3,6]	44	2,9	[1,8 ; 4,4]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	141	3,4	[2,5 ; 4,5]	99	3,8	[2,7 ; 5,1]	42	2,7	[1,9 ; 3,9]
	Manque d'informations nécessaires	427	10,2	[7,6 ; 13,6]	290	11,0	[8,1 ;14,8]	137	8,9	[6,6 ; 11,9]
	Manque de documentation nécessaire	283	6,8	[5,3 ; 8,6]	192	7,3	[5,6 ; 9,4]	91	5,9	[4,3 ; 8,1]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	59	1,4	[1,0 ; 2,0]	32	1,2	[0,8 ; 1,8]	27	1,8	[1,1 ; 2,8]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	4	0,1	[0,0 ; 0,3]	3	0,1	[0,0 ; 0,4]	1	0,1	[0,0 ; 0,5]

	Pas intéressé par la politique	2193	52,5	[49,8 ; 55,1]	1345	51,0	[48,5 ; 53,4]	848	55,0	[50,9 ; 59,0]
	Autre	963	23,0	[18,8 ; 28,0]	611	23,2	[18,8 ; 28,2]	352	22,8	[18,2 ; 28,3]

Parmi les personnes handicapées, 13,6% étaient membres inscrits d'un parti politique contre 10,9% chez les personnes non-handicapées, mais cette différence n'était pas statistiquement significative Tableau X. Il y avait quelques différences en ce qui concerne les raisons de non-adhésion : 53,5% des personnes non handicapées ont cité un manque d'intérêt pour la politique contre seulement 43,8% chez les personnes handicapées. A l'inverse, 35,8% chez les personnes handicapées ont indiqué une raison « autre » contre 21,5% chez les personnes non-handicapées.

Tableau X : Adhésion à un parti politique, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Membre inscrit d'un parti politique	Oui	69	13,6	[10,0 ; 18,2]	456	10,9	[8,8 ; 13,4]
	Non	438	86,4	[81,8 ; 90,0]	3743	89,1	[86,6 ; 91,3]
A essayé de s'inscrire à un parti politique (N=4181)	Oui	33	7,5	[4,9 ; 11,3]	176	4,7	[3,6 ; 6,1]
	Non	405	92,5	[88,7 ; 95,1]	3562	95,3	[93,9 ; 96,4]
Raisons de non-adhésion (N=4181)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	8	1,8	[0,8 ; 3,9]	103	2,8	[1,9 ; 4,0]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	28	6,4	[4,2 ; 9,6]	113	3,0	[2,2 ; 4,1]
	Manque d'informations nécessaires	21	4,8	[3,0 ; 7,7]	406	10,9	[8,1 ; 14,4]
	Manque de documentation nécessaire	26	5,9	[3,7 ; 9,5]	257	6,9	[5,4 ; 8,8]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	6	1,4	[0,6 ; 3,0]	53	1,4	[0,9 ; 2,1]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	4	0,1	[0,0 ; 0,3]
	Pas intéressé par la politique	192	43,8	[38,7 ; 49,1]	2001	53,5	[50,7 ; 56,2]
	Autre	157	35,8	[29,4 ; 42,9]	806	21,5	[17,3 ; 26,4]

Le Tableau XXV (Annexe) montre que la proportion de membres inscrits à un parti politique était moins élevée chez les jeunes (8,4%) que chez les adultes plus âgés (14,5%). La raison de non-adhésion la plus fréquemment citée au sein des deux groupes était le manque d'intérêt pour la politique.

Il y avait d'importantes variations régionales en ce qui concerne l'inscription à un parti politique (Annexe

		Jeunes adultes			Adultes plus âgés		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI
Membre inscrit d'un parti politique	Oui	217	8,4	[6,5 ; 10,8]	308	14,5	[11,8 ;17,8]
	Non	2371	91,6	[89,2 ; 93,5]	1810	85,5	[82,3 ; 88,2]
A essayé de s'inscrire à un parti politique (N=4181)	Oui	97	4,1	[2,9 ; 5,7]	112	6,2	[4,8 ; 8,0]
	Non	2270	95,9	[94,3 ; 97,1]	1697	93,8	[92,0 ; 95,2]
Raisons de non-adhésion (N=4181)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	94	4,0	[2,7 ; 5,8]	17	0,9	[0,6 ; 1,5]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	84	3,5	[2,5 ; 5,1]	57	3,2	[2,3 ; 4,3]
	Manque d'informations nécessaires	226	9,5	[7,0 ; 12,9]	201	11,1	[8,2 ;14,8]
	Manque de documentation nécessaire	232	9,8	[7,7 ; 12,3]	51	2,8	[2,0 ; 4,1]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	44	1,9	[1,2 ; 2,9]	15	0,8	[0,5 ; 1,4]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	3	0,1	[0,0 ; 0,4]	1	0,1	[0,0 ; 0,4]
	Pas intéressé par la politique	1237	52,2	[49,1 ; 55,3]	956	52,8	[49,6 ; 56,1]
	Autre	451	19,0	[14,9 ; 23,9]	512	28,3	[23,5 ; 33,6]

Tableau XXVI) : 29,2% étaient membres inscrits à Kaffrine, 14,1% à Louga, 11,9% à Pikine et seulement 5,4% à Kaolack. La proportion de ceux qui avaient essayé de s'inscrire à un parti politique était de 11,3% à Pikine, 8,8% à Louga, 3,7% à Kaffrine et 2,0% à Kaolack. Il y avait aussi des variations régionales en termes de raisons de non-adhésion. La raison la plus fréquemment citée était un manque d'intérêt pour la politique dans tous les lieux d'études : 54,6% à Kaolack, 41,0% à Kaffrine, 50,0% à Louga et 55,4% à Pikine. De plus, 24.6% à Kaffrine ont cité un manque d'informations nécessaires, 13,1% à Louga, 8,4% à Kaolack et 3,6%

à Pikine. De même, 19,4% à Kaffrine ont cité un manque de documentation nécessaire, 8,5% à Louga, 4,9% à Pikine et 4,4% à Kaolack. Enfin, 28,5% à Pikine ont cité une raison « autre », 25,4% à Kaolack, 20,2% à Louga, contre seulement 7,0% à Kaffrine.

Participation politique et représentation locales.

Seulement 3,9% des participants de l'échantillon étaient représentants ou candidats local d'un parti politique et 3,0% ont rapporté vouloir le devenir. Il n'y avait pas de différence notable entre hommes et femmes Tableau XI. Parmi les participants qui voulaient devenir candidat ou représentant local (N=136), 26,5% (N=36) étaient enregistrés pour devenir représentants ou candidat local d'un parti politique. Parmi les autres participants (N=100) qui voulaient devenir candidat ou représentant mais qui n'étaient pas enregistrés, les raisons de non-enregistrement les plus fréquemment citées étaient une raison « autre » (44,0%), « ne peut pas répondre aux exigences » (34,0%) et les barrières comportementales (15,0%).

En ce qui concerne la participation locale, 11,2% des participants avaient déjà participé ou été observateur à une session du conseil local – il n'y avait pas de différence notable hommes-femmes. Parmi ceux qui n'y avaient jamais participé ou observé (N=4165), les raisons de non-participation les plus fréquemment citées étaient un manque d'intérêt pour la politique (48,6%), une « autre » raison (19,8%) et un manque d'informations nécessaire (16,7%).

Enfin, 18,1% ont participé ou été observateur à un comité local ou religieux – il n'y avait pas de différence notable entre hommes et femmes.

Tableau XI : Représentation politique locale, globalement et par sexe.

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Représentant local ou candidat local d'un parti politique	Oui	184	3,9	[3,2 ; 4,8]	124	4,1	[3,4 ; 5,0]	60	3,5	[2,5 ; 5,0]
	Non	4520	96,1	[95,2 ; 96,8]	2877	95,9	[95,0 ; 96,6]	1643	96,5	[95,0 ; 97,5]
A voulu devenir représentant local ou	Oui	136	3,0	[2,3 ; 4,0]	81	2,8	[2,0 ; 4,0]	55	3,4	[2,5 ; 4,6]
	Non	4376	97,0	[96,0 ; 97,7]	2792	97,2	[96,1 ; 98,0]	1584	96,6	[95,4 ; 97,6]

candidat local d'un parti politique (N=4520)										
Enregistré pour devenir représentant local ou candidat local d'un parti politique (N=136)	Oui	36	26,5	[19,6 ; 34,7]	25	30,9	[22,3 ; 41,0]	11	20,0	[10,8 ; 64,0]
	Non	100	73,5	[65,3 ; 80,4]	56	69,1	[59,0 ; 77,7]	44	80,0	[66,1 ; 89,2]
Raisons de non-enregistrement (N=100)	Ne répond pas aux exigences	34	34,0	[25,5 ; 43,7]	21	37,5	[24,8 ; 52,3]	13	29,6	[19,4 ; 42,3]
	Ne peut pas répondre aux demandes des électeurs	4	4,0	[1,4 ; 11,0]	4	7,1	[2,4 ; 19,4]	0	0,0	-
	Barrières comportementales	15	15,0	[9,4 ; 23,0]	7	12,5	[6,2 ; 23,8]	8	18,2	[9,2 ; 32,8]
	Barrières physiques	3	3,0	[1,0 ; 8,6]	1	1,8	[0,2 ; 12,7]	2	4,6	[1,1 ; 16,6]
	Autre	44	44,0	[33,6 ; 55,0]	23	41,1	[25,8 ; 58,3]	21	47,7	[33,9 ; 61,9]
Déjà participé ou été observateur à une session du conseil local	Oui	525	11,2	[9,3 ; 13,4]	347	11,6	[9,4 ; 14,3]	178	10,5	[8,6 ; 12,7]
	Non	4165	88,8	[86,6 ; 90,7]	2642	88,4	[85,7 ; 90,6]	1523	89,5	[87,3 ; 91,4]
Raisons de non-participation (N=4165)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	117	2,8	[2,0 ; 4,0]	76	2,9	[2,0 ; 4,2]	41	2,7	[1,7 ; 4,2]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	135	3,2	[2,4 ; 4,3]	94	3,6	[2,6 ; 4,9]	41	2,7	[1,8 ; 3,9]
	Manque d'informations nécessaires	696	16,7	[12,6 ; 21,8]	482	18,2	[13,6 ; 24,1]	214	14,1	[10,6 ; 18,4]
	Manque de documentation nécessaire	297	7,1	[5,7 ; 8,9]	195	7,4	[5,8 ; 9,3]	102	6,7	[5,1 ; 8,8]

	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	72	1,7	[1,1 ; 2,7]	47	1,8	[1,1 ; 2,8]	25	1,6	[0,9 ; 3,0]
	Le bâtiment de la mairie n'est pas accessible	1	0,0	[0,0 ; 0,2]	1	0,0	[0,0 ; 0,3]	0	0,0	-
	Pas intéressé par la politique	2023	48,6	[44,9 ; 52,3]	1223	46,3	[42,4 ; 50,3]	800	52,5	[47,9 ; 57,1]
	Autre	824	19,8	[15,5 ; 24,9]	524	19,8	[15,4 ; 25,2]	300	19,7	[15,2 ; 25,2]
Participé ou été un observateur dans une région du comité local ou religieux	Oui	851	18,1	[15,5 ; 21,1]	521	17,4	[14,6 ; 20,7]	330	19,4	[16, 5 ;22,6]
	Non	3844	81,9	[79,0 ; 84,5]	2469	82,6	[79,3 ; 85,4]	1375	80,7	[77,4 ; 83,5]

Le Tableau XII montre que parmi les personnes handicapées, 5,1% étaient représentantes ou candidates locales d'un parti politique (3,8% chez les personnes non-handicapées). Parmi les personnes qui n'étaient pas représentantes/candidates, 5,6% (N=27) ont voulu le devenir (2,7% chez les personnes non handicapées). En raison du petit nombre de participants, les réponses aux questions de l'enregistrement pour devenir candidat et aux raisons de non-enregistrement ne sont pas présentées de manière désagrégée ici.

De plus, 18,9% chez les personnes handicapées avaient déjà participé à une session du conseil local contre 10,3% chez les personnes non-handicapées. Les raisons de non-participation variaient par groupe : bien que la raison la plus fréquemment citée soit un manque d'intérêt pour la politique au sein des deux groupes (41,2% chez les personnes handicapées, 49,4% chez les personnes non-handicapées), 33,3% ont cité une raison « autre » chez les personnes handicapées contre 18,3% chez les personnes non-handicapées. A l'inverse, 17,6% des personnes non-handicapées ont cité un manque d'informations nécessaires contre 8,3% chez les personnes handicapées.

Enfin, 26,2% des participants handicapés avaient participé ou été observateur dans un comité religieux ou local (contre 17,2% des participants non handicapés).

Tableau XII : Représentation politique locale, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	IC 95%	N	%	IC 95%
Représentant local ou candidat local d'un parti politique	Oui	26	5,1	[3,5 ; 7,4]	158	3,8	[3,0 ; 4,7]
	Non	482	94,9	[92,6 ;9 6,5]	4038	96,2	[95,4 ; 97,0]
A voulu devenir représentant local ou candidat local d'un parti politique (N=4520)	Oui	27	5,6	[3,4 ; 9,2]	109	2,7	[2,1 ; 3,6]
	Non	455	94,40	[90,8 ; 96,6]	3921	97,3	[96,4 ; 98,0]
A déjà participé ou été observateur à une session du conseil local	Oui	95	18,9	[13,0 ; 26,7]	430	10,3	[8,6 ; 12,2]
	Non	408	81,1	[73,4 ; 87,0]	3757	89,7	[87,8 ; 91,4]
Raisons de non-participation (N=4165)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	5	1,2	[0,5 ; 3,0]	112	3,0	[2,1 ; 4,2]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	25	6,1	[3,9 ; 9,3]	110	2,9	[2,1 ; 4,0]
	Manque d'informations nécessaires	34	8,3	[5,1 ; 13,4]	662	17,6	[13,3 ; 22,9]
	Manque de documentation nécessaire	30	7,4	[4,6 ;11,5]	267	7,1	[5,6 ; 9,0]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	10	2,5	[1,2 ; 5,0]	62	1,7	[1,0 ; 2,7]
	Le bâtiment de la mairie n'est pas accessible	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	1	0,0	[0,0 ; 0,2]
	Pas intéressé par la politique	168	41,2	[35,6 ; 47,0]	1855	49,4	[45,4 ; 53,3]
	Autre	136	33,3	[26,1 ; 41,4]	688	18,3	[14,2 ; 23,3]
A participé ou été un observateur dans une région du comité local ou religieux	Oui	133	26,2	[19,2 ; 34,6]	718	17,2	[14,8 ; 19,8]
	Non	375	73,8	[65,4 ; 80,8]	3469	82,9	[80,2 ; 85,2]

Seulement 2,5% des jeunes adultes étaient représentants ou candidats local d'un parti politique contre 5,7% des adultes plus âgés (Annexe Tableau XXVII). Parmi les jeunes qui voulaient devenir candidat/représentant local (N=64), 18,8% étaient enregistrés pour le devenir contre 33,3% des adultes plus âgés qui avaient ce souhait (N=72). Enfin, 9,5% avaient déjà participé ou observé une session du conseil local contre 13,3% chez les adultes plus âgés et 15,4% à un comité local ou religieux contre 21,4% chez les adultes plus âgés.

Il y avait des variations régionales en termes de participation politique locale (Annexe Tableau XXVIII). En effet, 8,6% étaient représentants ou candidats local d'un parti politique à Kaffrine, contre 4,3% à Louga, 3,0% à Kaolack et 2,6% à Pikine. Cependant, 8,1% avaient voulu en devenir à Pikine, contre 3,6% à Louga, 2,5% à Kaffrine et 1,3% à Kaolack. En raison du petit nombre d'individus par ville qui avaient voulu devenir candidats, nous n'avons pas eu les réponses aux questions d'enregistrement et de raisons de non-enregistrement.

En termes d'engagement local, il y avait aussi des variations géographiques : 21,1% avaient déjà participé ou été observateur à une session du conseil local à Pikine, 17,1% à Louga, contre 8,3% à Kaffrine et 6,3% à Kaolack. Les raisons de non-participation ont varié par ville : 58,9% à Pikine ont invoqué un manque d'intérêt, 54,4% à Kaolack, 40,4% à Louga contre seulement 25,4% à Kaffrine. De même, seulement 4,8% à Kaffrine ont invoqué une raison « autre » contre 24,0% à Pikine, 23,7% à Kaolack et 15,8% à Louga. A l'inverse, 42,7% à Kaffrine ont cité un manque d'informations nécessaires, 25,1% à Louga, 10,6% à Kaolack et 4,6% à Pikine.

Enfin, 27,5% à Pikine et 27,2% à Louga avaient participé à ou observé un comité local ou religieux, contre 17,4% à Kaffrine et 11,6% à Kaolack.

Participation au mouvement citoyen et association économique

Dans l'ensemble, 25,3% des participants étaient membres d'un mouvement citoyen Tableau XIII. De plus, 27,4% des participants étaient membres d'une association économique. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (34,5%) que chez les hommes (14,9%).

Tableau XIII : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, globalement et par sexe.

		Total			Femmes			Hommes		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI	N	%	95% CI
Membre d'un mouvement citoyen	Oui	1194	25,3	[21,9 ; 29,1]	797	26,5	[22,8 ; 30,5]	397	23,3	[19,6 ; 27,4]
	Non	3520	74,7	[70,9 ; 78,1]	2211	73,5	[69,5 ; 77,2]	1309	76,7	[72,6 ; 80,4]
Membre d'une association économique	Oui	1292	27,4	[24,0 ; 31,1]	1038	34,5	[30,6 ; 38,8]	254	14,9	[12,3 ; 17,9]
	Non	3417	72,6	[68,9 ; 76,0]	1967	65,5	[61,2 ; 69,4]	1450	85,1	[82,1 ; 87,7]

La proportion de participants membres d'une association économique ou d'un mouvement citoyen était similaire entre personnes handicapées et non-handicapées Tableau XIV.

Tableau XIV : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par handicap

		Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI
Membre d'un mouvement citoyen	Oui	128	25,1	[20,3 ; 30,5]	1066	25,4	[21,7 ; 29,5]
	Non	383	75,0	[69,5 ; 79,7]	3137	74,6	[70,6 ; 78,3]
Membre d'une association économique	Oui	137	26,9	[22,5 ; 31,9]	1155	27,5	[23,9 ; 31,4]
	Non	372	73,1	[68,1 ; 77,5]	3045	72,5	[68,6 ; 76,1]

La proportion de jeunes membres d'un mouvement citoyen était de 21,3% contre 30,2% chez les adultes plus âgés (Annexe Tableau XXIX). De même, la proportion de membres d'une association économique était de 24,0% chez les jeunes contre 31,6% chez les adultes plus âgés.

Il y avait des variations régionales en termes d'adhésion à un mouvement citoyen ou une association économique (Annexe Tableau XXX). En effet, 39,0% étaient membres d'un mouvement citoyen à Kaffrine, 35,6% à Louga, 25,6% à Pikine et seulement 17,6% à Kaolack. De même, la proportion de membres d'une association économique était de 40,9% à Louga, 31,2% à Kaffrine, 24,1% à Pikine et 21,8% à Kaolack.

Participation politique : comparaisons entre personnes handicapées et non handicapées

Nous présentons ici les résultats de modèles de régression logistique multivariés conduits sur les variables clés de participation politique. Ces modèles permettent d'ajuster pour les facteurs de confusion suivants : âge, sexe, lieu, éducation. Les résultats sont présentés en termes de RC et intervalle de confiance à 95%.

Le Tableau XV montre que les personnes handicapées étaient moins susceptibles que les personnes non handicapées d'avoir les documents nécessaires pour voter. En effet, elles étaient moins susceptibles d'avoir un acte de naissance (RC=0,45 [0,30 ; 0,69]), une carte d'identité (0,50 [0.32 ; 0,77]), d'être inscrites sur les listes électorales (0,36 [0.25 ; 0.52]) ou d'avoir une carte d'électeur valide (0,38 [0,27 ; 0.52]).

Cela veut dire que les personnes handicapées étaient environ 2,2 fois plus susceptibles de ne pas avoir d'acte de naissance, 2 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'identité, 2,8 fois plus susceptibles de ne pas être inscrites sur les listes électorales et 2,6 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'électeur.

De plus, les modèles multivariés montrent aussi que les participants plus âgés étaient plus susceptibles d'avoir ces documents. Les différences entre hommes et femmes n'étaient pas statistiquement significatives. Il y avait, par contre, des variations entre lieux de l'étude. Par exemple, les participants à Kaolack et à Pikine étaient moins susceptibles d'être inscrits sur les listes électorales que ceux de Kaffrine. Cependant, les participants à Pikine étaient plus susceptibles d'avoir une carte d'identité que ceux de Kaffrine. Enfin, les participants ayant atteint au moins un niveau d'école primaire étaient plus susceptibles d'avoir les documents nécessaires que ceux qui n'étaient jamais allés à l'école.

Les données présentées sont les RC et intervalles de confiance à 95% obtenus par les régressions logistiques multivariées

Tableau XV : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées, possession des documents nécessaires.

	Acte de naissance	Carte d'identité	Inscription sur listes électorales	Carte d'électeur valide
Handicapé(e) (Réf=non-handicapé(e))	0,45 [0,30 ; 0,69]	0,50 [0,32 ; 0,77]	0,36 [0,25 ; 0,52]	0,38 [0,27 ; 0,52]
Age (ans)	1,06 [1,04 ; 1,07]	1,13 [1,11 ; 1,15]	1,07 [1,06 ; 1,08]	1,09 [1,08 ; 1,10]
Sexe : femme (Réf : homme)	0,77 [0,55 ; 1,07]	0,86 [0,71 ; 1,05]	0,96 [0,81 ; 1,13]	0,98 [0,83 ; 1,16]
Lieu (Réf =Kaffrine)				
Kaolack	1,60 [1,04 ; 2,44]	0,94 [0,74 ; 1,19]	0,54 [0,42 ; 0,69]	0,83 [0,65 ; 1,06]
Louga	1,64 [1,02 ; 2,66]	1,27 [0,93 ; 1,75]	0,87 [0,65 ; 1,17]	0,99 [0,77 ; 1,28]
Pikine	1,48 [0,74 ; 2,94]	1,35 [1,00 ; 1,81]	0,68 [0,48 ; 0,96]	0,97 [0,71 ; 1,33]
Education (Réf =jamais été à l'école)				
Primaire	1,87 [1,32 ; 2,64]	1,43 [1,10 ; 1,85]	1,83 [1,52 ; 2,21]	1,72 [1,43 ; 2,06]
Secondaire	6,25 [3,80 ; 10,27]	1,49 [1,19 ; 1,86]	1,35 [1,09 ; 1,67]	1,28 [1,06 ; 1,55]
Université/enseignement technique	10,17 [3,47 ; 29,79]	8,50 [5,22 ; 13,84]	4,16 [3,27 ; 5,28]	3,43 [2,67 ; 4,42]

Le Tableau XVI montre que, comparé aux personnes non-handicapées, les personnes handicapées étaient moins susceptibles d'avoir déjà voté (0,35 [0,24 ; 0,51]) ainsi que d'être membre d'une association économique (0,73 [0,56 ;0,94]). Cela veut dire qu'elles étaient environ 2,9 fois plus susceptibles de n'avoir jamais voté et 1,4 fois plus susceptibles de ne pas être membres d'une association économique comparé aux personnes non-handicapées. Cependant, elles étaient plus susceptibles d'avoir déjà participé à ou observé une session du conseil local (1,58 [1.03 ;2.42]).

Nous n’avons pas trouvé de différences statistiquement significatives entre personnes handicapées et non-handicapées en ce qui concerne la participation aux discussions politiques, l’inscription à un parti politique et le fait d’être membre du mouvement citoyen ou la participation au comité local ou religieux.

En ce qui concerne les autres caractéristiques, les participants plus âgés étaient généralement plus susceptibles d’être engagés politiquement. Les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de participer aux discussions politiques mais elles étaient plus susceptibles d’être inscrites à un parti politique, d’être membre d’une association économique et d’être membre du mouvement citoyen. Il y avait aussi des variations géographiques : par exemple, les participants de Kaolack étaient moins susceptibles que ceux de Kaffrine d’être membre d’un parti politique, du mouvement citoyen ou d’une association économique. Ils étaient aussi moins susceptibles d’avoir participé à ou observé un comité local/religieux que ceux de Kaffrine. Les participants de Louga étaient plus susceptibles que ceux de Kaffrine d’avoir participé à des sessions ou comités locaux et d’être membre d’une association économique mais étaient moins susceptibles d’être membres inscrits à un parti politique. Les participants de Pikine étaient moins susceptibles d’être inscrits à un parti politique ou d’être membre d’une association économique ou du mouvement citoyen, mais étaient plus susceptibles d’avoir participé/observé un comité local ou religieux comparé à ceux de Kaffrine. Enfin, les participants avec un niveau d’éducation du primaire au moins étaient généralement plus susceptibles d’être politiquement engagés que ceux qui n’étaient jamais allés à l’école.

Tableau XVI : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées, engagement politique. Les données sont les RC et intervalles de confiance à 95% obtenus par les régressions logistiques multivariées.

	Discute de politique	A déjà voté	Membre inscrit à un parti politique	A participé/observé à une session de conseil local	A participé/observé au comité local ou religieux	Membre d'une association économique	Membre du mouvement citoyen
Handicapé(e) (Réf =non-handicapé(e))	1,04 [0,82 ; 1,32]	0,35 [0,24 ; 0,51]	1,06 [0,75 ; 1,49]	1,58 [1,03 ; 2,42]	1,38 [0,96 ; 1,98]	0,73 [0,56 ; 0,94]	0,77 [0,55 ; 1,09]
Age (ans)	1,01 [1,01 ; 1,02]	1,13 [1,11 ; 1,16]	1,02 [1,01 ; 1,02]	1,00 [1,00 ; 1,01]	1,01 [1,00 ; 1,01]	1,01 [1,01 ; 1,01]	1,01 [1,01 ; 1,02]
Sexe : femme (Réf : homme)	0,78 [0,67 ; 0,90]	1,11 [0,95 ; 1,29]	1,44 [1,09 ; 1,89]	1,14 [0,94 ; 1,39]	0,89 [0,76 ; 1,04]	3,09 [2,59 ; 3,68]	1,26 [1,07 ; 1,49]
Lieu (Réf = Kaffrine)							
Kaolack	0,64 [0,43 ; 0,93]	0,76 [0,57 ; 1,01]	0,13 [0,09 ; 0,17]	0,76 [0,48 ; 1,18]	0,60 [0,38 ; 0,95]	0,60 [0,43 ; 0,83]	0,33 [0,25 ; 0,44]
Louga	1,22 [0,83 ; 1,79]	1,14 [0,85 ; 1,52]	0,35 [0,28 ; 0,44]	2,21 [1,52 ; 3,22]	1,70 [1,20 ; 2,42]	1,51 [1,24 ; 1,84]	0,85 [0,60 ; 1,20]
Pikine	1,52 [1,18 ; 1,95]	1,08 [0,77 ; 1,50]	0,27 [0,20 ; 0,38]	2,70 [1,92 ; 3,79]	1,63 [1,15 ; 2,31]	0,69 [0,53 ; 0,89]	0,52 [0,42 ; 0,66]
Education (Réf =jamais été à l'école)							
Primaire	1,66 [1,36 ; 2,02]	1,69 [1,41 ; 2,03]	1,75 [1,40 ; 2,19]	1,41 [1,01 ; 1,98]	1,26 [0,96 ; 1,65]	1,36 [1,16 ; 1,60]	1,27 [1,02 ; 1,58]
Secondaire	1,61 [1,26 ; 2,05]	1,14 [0,94 ; 1,37]	1,43 [1,08 ; 1,89]	0,79 [0,52 ; 1,18]	1,03 [0,78 ; 1,36]	0,90 [0,75 ; 1,10]	0,84 [0,65 ; 1,09]
Enseignement technique/université	2,79 [2,17 ; 3,57]	3,02 [2,27 ; 4,01]	1,54 [1,13 ; 2,12]	2,17 [1,39 ; 3,41]	1,77 [1,29 ; 2,41]	0,86 [0,64 ; 1,16]	1,67 [1,32 ; 2,11]

Cartes d'invalidité et adhésion à une OPH

Les participants ont été directement interrogés sur leur handicap via la question « Avez-vous un handicap ou une invalidité quelconque ?». Dans l'ensemble, 6,8% des participants ont répondu "oui" à cette question directe Tableau XVII. Il est à souligner que parmi les participants identifiés comme "personnes handicapées" par la Série de questions courte du Groupe de Washington, seuls 33,1% ont répondu "oui" à la question directe sur le handicap. A l'inverse, 3,6% des participants qui n'étaient pas identifiés comme handicapés par la Série de questions courte du Groupe de Washington, ont répondu "oui" à la question directe.

Tableau XVII : Question directe sur le handicap et handicap identifié par la Série de questions courte du Groupe de Washington.

	Total			Personnes handicapées (WGSS)			Personnes non handicapées (WGSS)		
Avez-vous un handicap ou une invalidité quelconque ?	N	%	95% CI	N	%	95% CI	N	%	95% CI
Oui	322	6,8	[5,6 ; 8,3]	169	33,1	[26,4 ; 40,7]	153	3,6	[2,8 ; 4,7]
Non	4395	93,2	[91,7 ; 94,4]	341	66,9	[59,3 ; 73,6]	4054	96,4	[95,3 ; 97,2]

Parmi les 322 participants qui ont répondu "oui" à la question directe du handicap, seuls 16,9% (N=54) avaient une carte d'invalidité et 6,9% (N=22) étaient membres d'une OPH. Les données n'ont pas été désagrégées en raison de ce petit nombre. Parmi les 266 individus qui avaient répondu « oui » mais n'avaient pas de carte d'invalidité, les raisons les plus fréquemment citées étaient un manque d'information (38,0%), l'évaluation clinique non faite (33,1%) et « ne sait pas » (10,5%).

Participation politique : exploration des interactions

Comme nous l'avons décrit dans la section des méthodes, nous avons exploré si les relations entre handicap et variables de participation politique étaient différentes entre et femmes ou jeunes adultes et adultes plus âgés.

Les résultats des tests d'interaction (Tableau XXXI) en Annexe suggèrent que les associations entre handicap et possession des documents clés pour voter sont similaires entre hommes et femmes. On peut donc s'attendre à ce que les différences entre hommes handicapés et non-handicapés soient similaires aux différences entre femmes handicapées et femmes non

handicapées, en ce qui concerne la possession de ces documents. De même, les résultats suggèrent que les associations entre handicap et possession des documents clés sont similaires pour les jeunes adultes et les adultes plus âgés (Tableau XXXI) en Annexe.

Les résultats suggèrent aussi que les associations entre variables de participation politique et handicap sont similaires pour les hommes et les femmes, sauf en termes d'engagement dans les discussions politiques (Tableau XXXII) en Annexe. En effet, les femmes handicapées étaient environ deux fois moins susceptibles d'être engagées dans des discussions politiques comparé aux femmes non handicapées (RC=0,49 [0,29 ; 0,82]), alors que les hommes handicapés étaient environ trois fois moins susceptibles d'être engagés dans les discussions politiques que les hommes handicapés (RC=0,33 [0,17 ; 0.65]).

Les résultats des tests d'interaction suggèrent que associations entre handicap et variables de participation politique diffèrent entre jeunes et adultes plus âgés (Tableau XXXII) en Annexe. Cependant les différences observées au sein des sous-groupes ne sont généralement pas statistiquement significatives (Tableau XXXIII) en Annexe, sûrement en raison d'effectifs trop petits au sein des sous-groupes, il n'est donc pas possible de tirer de conclusions définitives à ce stade en ce qui concerne les différences entre sous-groupes.

Ecarts entre personnes handicapées et non handicapées : Etude finale vs. Etude de référence

Nous avons examiné, de manière informelle, si les écarts entre personnes handicapées et non-handicapées que nous avions observé lors de l'étude de référence sont toujours présents à l'étude finale en comparant les résultats des modèles logistiques pour les variables de participation politique communes aux deux études. La Figure 5 montre qu'il n'y a en général pas eu de changement notable en ce qui concerne les écarts entre personnes handicapées et non-handicapées. Cependant, il y a deux domaines où l'on peut observer des différences marquées : l'écart s'est resserré en ce qui concerne l'affiliation à un parti politique, et il s'est inversé en ce qui concerne la participation au conseil local.

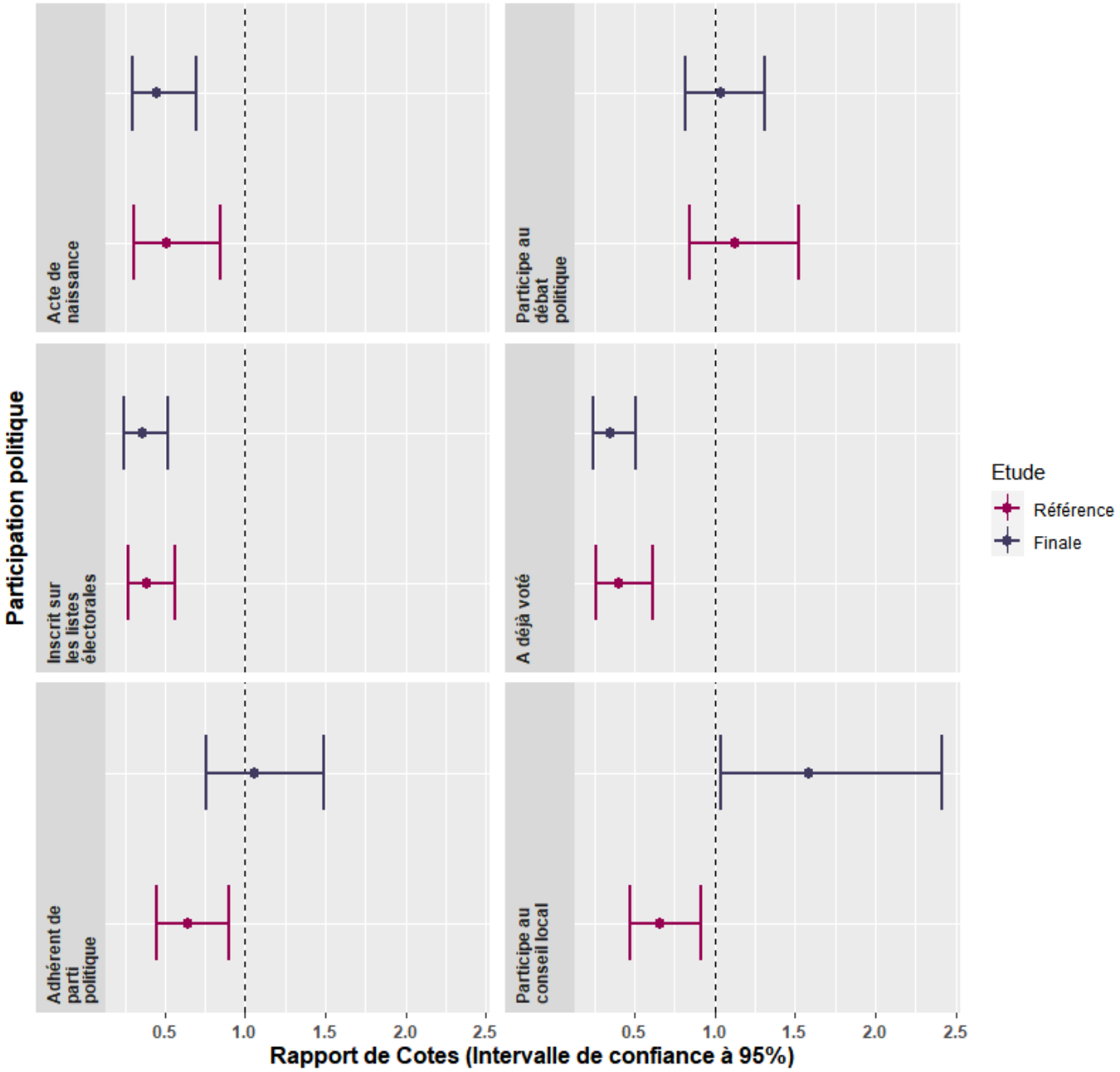

Figure 5 : Associations entre handicap et variables de participation politique – Forest plot des RC et intervalles de confiance obtenus par les régressions logistiques multivariées- étude de référence vs étude finale.

Discussion

L'objectif de cette étude était de mesurer le niveau de participation politique des personnes handicapées et non handicapées dans 4 régions du Sénégal : Louga, Kaolack, Kaffrine et Dakar. Afin de mesurer la participation politique, nous avons considéré la possession de documents administratifs (Acte de naissance, carte nationale d'identité et carte d'électeur) permettant à un citoyen d'être reconnu comme électeur ainsi que le vote aux élections, l'adhésion à un parti politique et la participation aux réunions du conseil communal.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la grande majorité des participants disposaient des documents nécessaire (Acte de naissance, carte nationale d'identité) requise pour l'engagement politique. Près de 7 participants sur 10 étaient inscrits pour voter et possédaient une carte d'électeur valide. Très peu de personnes étaient membres d'un parti politique et participaient aux sessions du conseil local (communal).

La prévalence du handicap dans notre échantillon (adultes âgés de 18 ans et plus) était estimée à 10,9 %, quasiment égale à celle obtenu lors de l'étude de référence (15). Celle-ci cadre avec les résultats d'autres études ayant utilisé les questions du groupe de Washington pour mesurer le handicap (23, 24). La prévalence du handicap était légèrement plus élevée chez les femmes, elle augmentait également avec l'âge. Le même constat a été fait lors de l'étude de référence (15).

De plus, il y avait une variation régionale du handicap avec une prévalence significativement plus élevée observée dans la région de Dakar (Pikine) par rapport à la région de Kaffrine. Nous avons constaté que les personnes handicapées avaient un niveau d'éducation moins élevé, plus de personnes handicapées n'étaient jamais allées à l'école comparé aux personnes non handicapées. Plusieurs études menées au Sénégal ont également rapporté le faible niveau de scolarisation des personnes handicapées (25, 26).

Dans l'ensemble, une proportion élevée de personnes handicapées a déclaré avoir les documents nécessaires à la participation politique comparé aux personnes non handicapées. Cependant, ces différences étaient en grande partie attribuables à des facteurs de confusions telles que l'âge, l'éducation, le sexe et la localité. En effet, les personnes handicapées généralement plus âgées sont connues comme étant plus actives politiquement (27). Après ajustement pour les facteurs de confusion suivants : âge, sexe, lieu et éducation, les personnes handicapées étaient moins susceptibles que les personnes non handicapées d'avoir les documents nécessaires pour voter (acte de naissance, carte d'identité, inscription sur les listes électorales et possession d'une carte

d’électeur valide). Les personnes handicapées étaient aussi moins susceptibles que les personnes non handicapées d’avoir voté lors des dernières élections. Notre étude de référence menée au Sénégal avait montré qu'en ajustant les mêmes facteurs de confusion, les personnes handicapées étaient significativement moins susceptibles d'avoir un certificat de naissance et d'être inscrites sur les listes électorales (15). Au Népal, les résultats d'une étude sur la participation politique ont également souligné que lors des dernières élections de 2017, les personnes handicapées étaient très susceptibles d'être exclues des listes d'inscription en raison de l'absence de certificat de citoyenneté (carte nationale d’identité) qui est un document préalable pour une participation politique (28).

Nos résultats ont rapporté que, les personnes âgées de 36 ans ou plus étaient généralement plus susceptibles d’être engagés politiquement c’est-à-dire de posséder les documents nécessaires et d’avoir déjà voté, comparées aux jeunes adultes âgés de 35 ans ou moins. Comme l'ont rapporté Norris et al (2002), l'âge est l'un des facteurs démographiques importants influençant la participation électorale. Ils soulignent que les jeunes ayant le droit de vote montrent généralement peu d'intérêt à voter (29). Au Sénégal, les résultats de la dernière révision du fichier électoral montrent un faible engouement des jeunes pour les élections, notamment locales (30). Selon la Commission électorale nationale autonome (CENA), seuls 257 000 des jeunes se sont inscrits sur les listes lors des opérations de révision du fichier électoral qui se sont achevées le 14 septembre. À titre de comparaison, ils étaient près de 400 000 à s’être manifestés en 2018, lors du dernier nettoyage dudit fichier (30). Il est tout de même important de souligner que, par définition, les personnes âgées auront eu plus d'occasions d'avoir déjà voté parce qu'elles sont en âge de voter depuis plus longtemps.

Nos résultats ont également montré que les participants ayant un niveau d'éducation supérieur étaient plus susceptibles d'avoir un certificat de naissance, une carte d'identité nationale, une carte d'électeur valide ou d'être inscrits pour voter que ceux qui n'étaient jamais allés à l'école. De plus, les participants ayant un niveau d'études plus élevé étaient plus susceptibles d'être engagés dans un débat politique, d'avoir déjà voté, d'être membres de partis politiques (28). La littérature sur les obstacles à la participation politique des personnes handicapées dans d'autres contextes montre également qu’un faible niveau d'éducation est un obstacle à la pleine participation (31, 32). Les personnes plus éduquées peuvent être mieux à même de traiter des informations politiques complexes, ils sont également plus susceptibles de savoir où et comment obtenir les documents nécessaires et remplir ensuite toutes les conditions requises pour s'engager en politique. Il est possible que le faible niveau d’éducation des personnes handicapées ait conduit à la non-

élaboration des documents clés et, par conséquent, aient limité ainsi la capacité des personnes handicapées à voter.

Les résultats ont montré que les femmes étaient plus susceptibles d'être inscrites à un parti politique, d'être membre d'une association économique et d'être membre du mouvement citoyen. En termes engagement des femmes à la vie politique le Sénégal fait figure d'exemple en Afrique Sub-saharienne. Selon l'Union interparlementaire et ONU-Femmes, en matière de représentativité des femmes au sein de l'Assemblée nationale, le Sénégal se classe au onzième rang mondial et au quatrième sur le continent, derrière l'Afrique du Sud, la Namibie et le Rwanda (33).

Malgré le fait que de nombreuses activités (sensibilisation, formation, soutien financier et plaidoyer) ont été mises en œuvre tout au long de ce projet de participation politique avec les principales parties prenantes aux niveaux national et communautaire, l'enquête finale n'a montré aucun changement significatif en ce qui concerne les écarts entre les personnes handicapées et non handicapées en matière possession des documents administratifs nécessaires pour voter. Ces résultats peuvent être dus à l'ampleur limitée des interventions ciblant un nombre relativement restreint de personnes handicapées dû principalement aux restrictions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 qui ont influencé l'impact des interventions envisagées. La pandémie de Covid-19 a également affecté le calendrier électoral et la participation politique dans de nombreux pays à travers le monde (34).

Enfin, il est important de préciser que les résultats de cette étude concernent des zones urbaines du Sénégal qui ont été choisies pour l'étude et ils ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble du pays.

En conclusion, les résultats de cette étude finale réitèrent la présence d'inégalités dans la participation politique entre les personnes handicapées et non handicapées. Ces inégalités constituent un réel problème au Sénégal, qui doit être résolu par la mise sur pied des politiques et des interventions plus inclusives, en particulier un meilleur accès des personnes handicapées aux documents administratifs essentiels à la participation politique et la mise en œuvre des processus électoraux plus inclusifs. Les recherches futures devraient se concentrer sur une meilleure compréhension de l'intersectionnalité du handicap avec d'autres caractéristiques de désavantage et sur l'impact des interventions spécifiques inclusives du handicap.

Références

1. Numvi Gwaibi W. Decentralisation and community participation: local development and municipal politics in Cameroon: University of Pretoria; 2015.
2. UNDP. Human Development Report 1993. New York: United Nations

Development Programme; 1993.
3. Fiszbein A. The emergence of local capacity: Lessons from Colombia. World development. 1997;25(7):1029-43.
4. UN General Assembly. International covenant on civil and political rights. United Nations, Treaty Series. 1966;999:171.
5. UN Human Rights Council. Factors that impede equal political participation and steps to overcome those challenges : Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights. 30 June 2014.
6. Organisation des Nations Unies, editor Convention relative aux droits des personnes handicapées. Repéré à **https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities** ; 2006.
7. World Health Organisation. Towards a common language for functioning, disability and health: ICF. WHO Geneva; 2002.
8. Dansokh o, Gueye B, Samb M. État de la gouvernance en Afrique de l'Ouest : Sénégal. 2011.
9. Razafindrakoto M, Roubaud F. Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone. Stateco. 2005(99) :117-41.
10. Loi d'orientation sociale du Sénégal n° 2010-15 du 6 juillet 2010. **https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/86581/97871/F1851640273/SEN-86581.pdf**, (2010).
11. Ministère des collectivités territoriales du développement et de l'aménagement des térritoires du Sénégal. L'Acte III de la décentralisation 2015 [Available from : **http://www.decentralisation.gouv.sn/l%E2%80%99acte-iii-de-la-decentralisation**.
12. Organisation des Nations Unies. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée Générale New York. 2015.
13. Agence nationale de la Statistique et de la Démographie. Projection de la population du Sénégal 2013-2063 Dakar, Sénégal : ANSD ; 2022 [Available from : **http://www.ansd.sn/ressources/publications/indicateurs/Projections-demographiques-2013-2025+.htm**.
14. Agence nationale de la Statistique et de la Démographie. Situation Economique et Sociale du Sénégal. Dakar, Sénégal: ANSD; 2022.
15. Sightsavers. Political participation in West Africa: The effective participation of men and women with disabilities in political life in Senegal 2020 [Available from: **https://research.sightsavers.org/project/political-participation-in-west-africa-the-effective-participation-of-men-and-women-with-disabilities-in-political-life-cameroon-baseline-study/**.
16. Jolley E, Lynch P, Virendrakumar B, Rowe S, Schmidt E. Education and social inclusion of people with disabilities in five countries in West Africa: a literature review. Disability and Rehabilitation. 2018;40(22):2704-12.
17. Virendrakumar B, Jolley E, Badu E, Schmidt E. Disability inclusive elections in Africa: a systematic review of published and unpublished literature. Disability & Society. 2018;33(4):509-38.
18. Great Britain. Impact Evaluations of DFID Electoral Programmes in Pakistan. at: **https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_d**

ata/file/483341/Electoral-Programmes-Pakistan-SERP-STAEP.pdf (Accessed: 01 February 2020); 2014.
19. Organisation Internationale de la Francophonie. Présentation de l'édition 2019 de La langue française dans le monde. 2019.
20. Washington Group on disability statistics. The Extended Set of Questions on Functioning 2020 [Available from: **https://www.washingtongroup-disability.com/question-sets/wg-short-set-on-functioning-wg-ss/**.
21. Senegal Equity Tool 2015 [Available from: **https://www.equitytool.org/senegal/**.
22. Howe LD, Hargreaves JR, Ploubidis GB, De Stavola BL, Huttly SR. Subjective measures of socio-economic position and the wealth index: a comparative analysis. Health policy and planning. 2011;26(3):223-32.
23. Mont D. Measuring disability prevalence: Citeseer; 2007.
24. OMS. Rapport mondial sur le handicap 2011. 2012.
25. Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées. Rapport complémentaire au rapport initial du Sénégal sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes handicapées. Sénégal : FESAPH ; 2019.
26. Sene S. Perspective internationale en éducation inclusive et réalités des enfants en situation de handicap en Afrique subsaharienne francophone : cas du Sénégal : Université de Bordeaux ; 2020.
27. NYGÅRD M, Jakobsson G. Senior citizens and political participation–evidence from a Finnish regional study. Ageing & Society. 2013;33(1):159-80.
28. USAID, IFES. Access of person with disabilities in Nepal's electoral process Nepal. Nepal: USAID; 2018.
29. Norris P. Democratic phoenix: Reinventing political activism: Cambridge University Press; 2002.
30. Mawunyo HB. Sénégal : entre les jeunes et les politiques, un fossé infranchissable. 2021.
31. Guzmán Rincón AM, Caballero Pérez A. Participation of Persons with Disabilities in Political Life. A Content Analysis of Recent Literature (1997-2019). Estudios Políticos. 2021(61):154-77.
32. Schur L, Adya M, Ameri M. Accessible democracy: reducing voting obstacles for people with disabilities. Election Law Journal. 2015 ;14(1) :60-5.
33. DIALLO I. L'accès des Femmes au Pouvoir Décisionnel dans les Instances Politiques Sénégalaises.
34. International Foundation of Electoral System. Ensuring inclusion and meaningful political participation during COVID-19 United State IFES; 2021 [Available from: **https://www.ifes.org/news/ensuring-inclusion-and-meaningful-political-participation-pacific-during-covid-19**.

Annexes

Annexe 1 : Série abrégée de questions du Groupe de Washington

« Les questions suivantes portent sur les difficultés que vous pouvez éprouver en faisant certaines activités, du fait d'un PROBLÈME DE SANTÉ. »

Vue

1. [Avez-vous/a-t-il/elle] des problèmes de vue, [même avec [vos/ses] lunettes] ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je ne vois rien du tout.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Audition

2. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à entendre, [même avec une ou des prothèse(s) auditive(s)] ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je n'entends rien du tout.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Mobilité

3. Éprouvez-vous des difficultés à marcher ou à monter les escaliers ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Cognition

4. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à [vous/ se] rappeler certaines choses ou à [vous/ se] concentrer ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je ne peux pas me concentrer ou me rappeler du tout.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Soins de soi

5. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à prendre soin [de vous/de lui/d'elle], à [vous/se] laver ou à [vous/s'] habiller, par exemple ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Communication

6. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à communiquer dans [votre/ sa] langue habituelle, à comprendre les autres ou à [vous/se] faire comprendre, par exemple ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre

Annexe 2 : Richesse des ménages, outil de mesure de l'équité au Sénégal

	Question	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
	Votre ménage a-t-il…				
Q1	…une télévision?	Oui	Non		
Q2	… un réfrigérateur?	Oui	Non		
Q3	… une antenne MMDS/TV5?	Oui	Non		
Q4	… un téléphone fixe?	Oui	Non		
Q5	… de l'électricité?	Oui	Non		
Q6	… un lecteur CD/DVD?	Oui	Non		
Q7	… une connexion internet?	Oui	Non		
Q8	… un abonnement à la télévision CANAL?	Oui	Non		
Q9	… un ordinateur?	Oui	Non		
Q10	un membre de votre ménage possède-t-il son propre… véhicule?	Oui	Non		
Q11	… charrette?	Oui	Non		
Q12	Y a-t-il un membre de votre ménage ayant un compte bancaire ou un compte dans une institution financière (Mutuel d'épargne, de crédit, compte d'épargne) ?	Oui	Non		
Q13	Quel type de combustible utilise-t-on en général pour faire la cuisine dans votre ménage ?	Bombonne de gaz	Bois, paille	Autre	
Q14	Quelle est la principale source d'eau de boisson des membres de votre ménage ?	Brancheme nt de tuyaux (eau courante)	Mur non protégé	Autre	

Q15	Quel type de toilette les membres de votre ménage utilisent-ils habituellement ?	Rincé à l'égout par canalisation	Rincer à la fosse septique	Latrines traditionnelles	Autre
Q16	Quel est le matériau principal du plancher de votre logement ?	Ciment	Carreaux en céramique	Terre / sable / fumier	Autre
Q17	Quel est le matériau principal du toit de votre logement ?	Ciment	Fibre de calamine / ciment	Autre	
Q18	Quel est le matériau principal utilisé dans la construction des murs extérieurs de votre logement ?	Ciment	Cannes de bambou/ troncs de palmier troncs,	Autre	

Caractéristiques de l'échantillon

Tableau XVIII : Caractéristiques de l'échantillon, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
Age (ans)	Médiane (IQR)	31 (21-45)			34 (23-50)			33 (24-50)			33 (24-50)		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Niveau d'éducation atteint le plus élevé	Jamais été à l'école	243	42,8	[36,1-49,7]	957	39,8	[35,6-44,2]	367	35,7	[25,8-46,9]	187	25,9	[24,0-27,9]
	Primaire	142	25,0	[18,8-32,5]	561	23,3	[21,6-25,2]	303	29,5	[25,1-34,2]	222	30,8	[27,2-34,5]
	Secondaire	114	20,1	[15,5-25,7]	669	27,8	[25,3-30,5]	257	25,0	[19,1-32,0]	210	29,1	[26,1-32,3]
	Enseignement technique/Professionnel	33	5,8	[4,0- 8,4]	38	1,6	[1,1- 2,2]	29	2,8	[2,0- 3,9]	24	3,3	[2,1- 5,2]
	Université	36	6,3	[3,4-11,5]	179	7,5	[6,2- 8,9]	73	7,1	[5,5- 9,2]	79	10,9	[8,5-14,0]
Etat de santé général	Mauvais	61	10,7	[8,7-13,2]	218	9,1	[7,5-10,9]	136	13,2	[10,4-16,7]	85	11,8	[9,5-14,5]
	Acceptable	294	51,8	[46,6-56,9]	1158	48,2	[44,8-51,6]	484	47,1	[42,2-52,0]	412	57,1	[49,0-64,9]
	Excellent	213	37,5	[33,3-41,9]	1028	42,8	[39,1-46,5]	408	39,7	[35,1-44,5]	224	31,1	[23,8-39,5]
Occupation	Études ou formation	89	15,7	[11,5-21,0]	377	15,7	[14,0-17,5]	135	13,1	[10,3-16,6]	109	15,1	[11,4-19,7]
	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	17	3,0	[1,3- 6,8]	26	1,1	[0,7- 1,7]	7	0,7	[0,3- 1,6]	3	0,4	[0,1- 1,2]
	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	253	44,5	[39,0-50,2]	813	33,8	[31,6-36,1]	436	42,4	[33,3-52,0]	184	25,5	[21,8-29,5]
	Cherche du travail	21	3,7	[2,1- 6,7]	124	5,2	[3,9- 6,7]	54	5,3	[3,5- 7,9]	79	10,9	[7,8-15,1]
	Engagé dans des responsabilités ménagères ou familiales	156	27,5	[24,5-30,7]	541	22,5	[20,6-24,5]	238	23,1	[20,8-25,6]	147	20,4	[17,5-23,5]
	Maladie de longue durée ou invalidité	12	2,1	[1,1- 4,0]	73	3,0	[2,2- 4,2]	28	2,72	[1,6- 4,7]	12	1,7	[0,8- 3,3]
	Retraité ou sous pension	15	2,6	[1,7- 4,2]	141	5,9	[5,0- 6,8]	50	4,9	[3,3- 7,1]	41	5,7	[4,4- 7,3]

	Autre	5	0,9	[0,4- 1,8]	309	12,9	[9,3-17,4]	81	7,9	[2,6-21,3]	147	20,4	[17,0-24,2]
Sexe	Homme	205	36,1	[31,5-41,0]	897	37,3	[34,2-40,5]	348	33,8	[30,7-37,1]	257	35,6	[31,5-39,9]
	Femme	363	63,1	[59,0-68,5]	1507	62,7	[59,5-65,8]	681	66,2	[62,9-69,4]	465	64,4	[60,1-68,5]
Quintile urbain (outil d'équité)	1	27	4,8	[1,0-19,1]	55	2,3	[1,0- 5,1]	21	2,0	[0,6- 6,4]	4	0,6	[0,1- 4,4]
	2	160	28,2	[17,1-42,7]	385	16,0	[11,1-22,6]	119	11,6	[8,3-15,8]	41	5,7	[3,1-10,1]
	3	215	37,9	[28,2-48,6]	1069	44,5	[38,9-50,2]	399	38,8	[30,1-48,2]	270	37,4	[28,7-47,0]
	4	152	26,76	[18,2-37,5]	886	36,86	[29,3-45,1]	435	42,3	[35,1-49,8]	351	48,61	[41,2-56,1]
	5	14	2,46	[0,6- 9,6]	9	0,37	[0,08- 1,6]	55	5,3	[2,7-10,4]	56	7,76	[4,8-12,4]

Prévalence du handicap

Type de difficulté fonctionnelle (Série de questions courte du Groupe de Washington)

Comme le montre la Figure 6, les types de handicap le plus courants étaient les difficultés de mobilité (6,1%), suivis des difficultés de cognition (3,5%) et de vue (2,8%). Les prévalences des différents types de difficulté étaient en général plus élevées chez les femmes que les hommes, avec l'écart le plus important observé pour les difficultés de mobilité (7,3% chez les femmes contre 3.9% chez les hommes). Les prévalences étaient plus élevées pour tous les types de difficultés chez les adultes âgés de 36 ans et plus par rapport aux jeunes, avec les écarts les plus importants dans le domaine de la mobilité (1,4% vs 11,9%) et de la vue (1,0% vs 4,9%). Il y avait aussi des variations régionales importantes dans le domaine de la cognition (prévalence la plus élevée à Pikine - 9.4%- contre la plus basse à Kaffrine – 1,1%) et de la mobilité (prévalence la plus élevée à Pikine -12,1% - contre la plus basse à Kaffrine – 2,5%).

Dans l'ensemble, 3,0% des participants ont rapporté 2 types de difficultés simultanés ou plus.

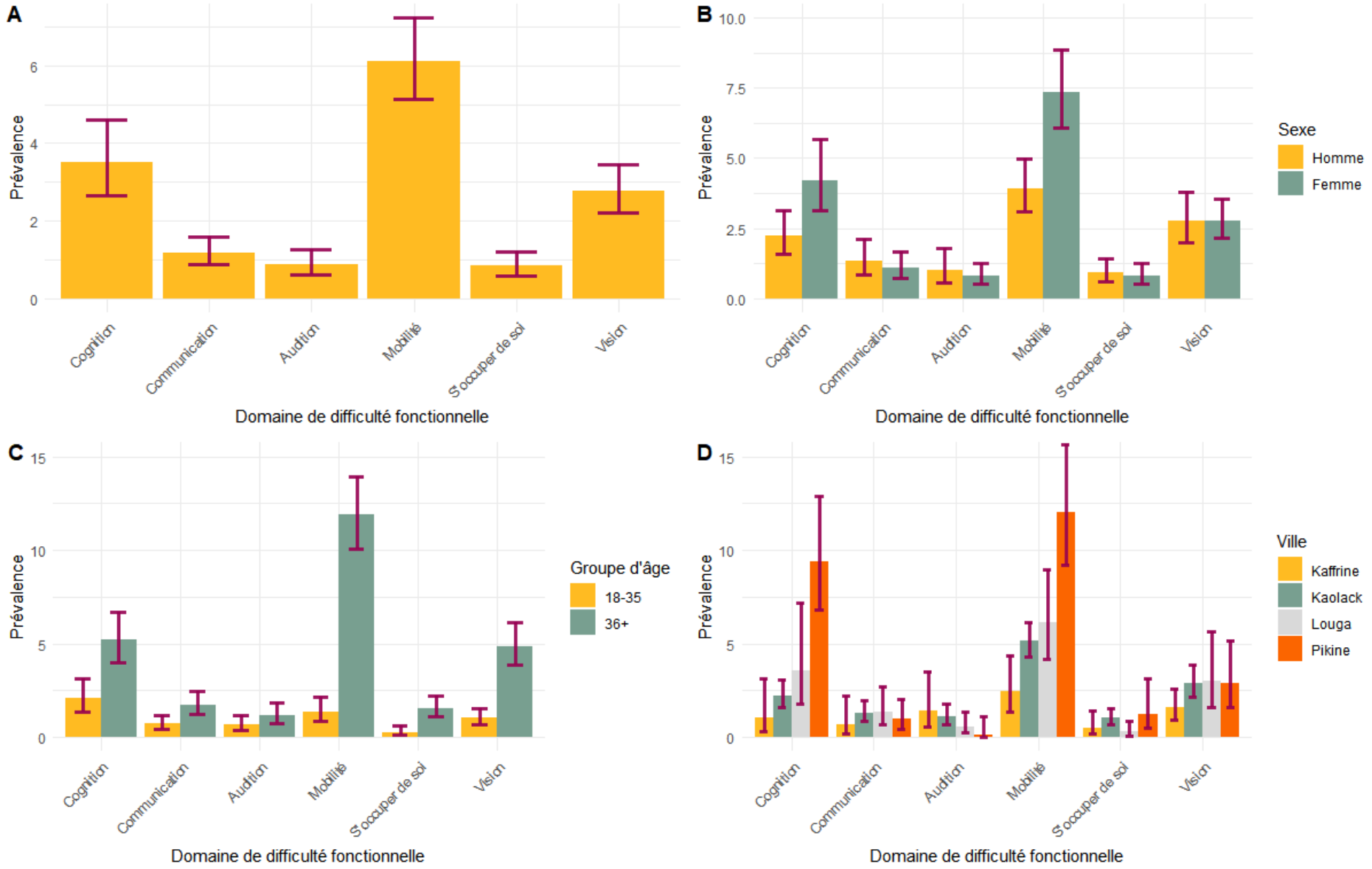

Figure 6 : Prévalence du type de difficulté fonctionnelle (Série de questions courte du Groupe de Washington) globalement (A), par sexe (B), jeunesse (C) et lieu (D). Les barres d'erreur sont les intervalles de confiance à 95%

Sightsavers

Participation politique

Possession des documents nécessaires

Tableau XIX : Possession des documents nécessaires, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés

		Jeunes adultes <35 ans			Adultes plus âgés >35 ans		
		N	%	95% CI	N	%	95%CI
Certificat de naissance	Oui	2442	94,3	[92,9 ; 95,4]	2086	97,9	[97,2 ; 98,5]
	Non	148	5,7	[4,6 ; 7,1]	44	2,1	[1,5 ; 2,8]
Carte nationale d'identité	Oui	1860	71,8	[69,8 ; 73,8]	2046	96,1	[95,0 ; 97,0]
	Non	730	28,19	[26,2 ; 30,2]	83	3,9	[3,0 ; 5,0]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	1345	52,0	[49,4 ; 54,5]	1782	83,7	[80,9 ; 86,3]
	Non	1243	48,0	[45,5 ; 50,6]	346	16,3	[13,7 ;19,1]
Raisons de non-inscription (N=1589)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	103	8,3	[5,9 ;11,6]	5	1,5	[0,6 ; 3,5]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	15	1,2	[0,7 ; 2,1]	19	5,5	[3,2 ; 9,3]
	Manque d'informations nécessaires	111	8,9	[6,8 ; 11,6]	39	11,3	[7,6 ; 16,4]
	Manque de documentation nécessaire	519	41,8	[36,0 ; 47,7]	46	13,3	[9,4 ; 18,5]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	115	9,3	[7,1 ; 11,9]	16	4,6	[2,7 ; 7,7]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	8	0,6	[0,3 ; 1,5]	1	0,3	[0,0 ; 2,2]
	Pas intéressé par la politique	188	15,1	[12,2 ; 18,6]	102	29,5	[22,6 ; 37,4]
	Autre	184	14,8	[10,6 ; 20,3]	118	34,1	[26,6 ; 42,5]
Carte d'électeur valide	Oui	1381	53,3	[51,3 ; 55,4]	1890	88,9	[86,7 ; 90,8]
	Non	1208	46,7	[44,6 ; 48,7]	236	11,1	[9,2 ; 13,3]

Tableau XX : Possession des documents nécessaires, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Certificat de naissance	Oui	2312	96,2	[95,1 ; 97,1]	531	93,5	[90,2 ; 95,7]	989	96,3	[94,3 ; 97,6]	696	96,4	[93,3 ; 98,1]
	Non	91	3,8	[2,9 ; 4,9]	37	6,5	[4,3 ; 9,8]	38	3,7	[2,4 ; 5,7]	26	3,6	[1,9 ; 6,7]
Carte nationale d'identité	Oui	1950	81,2	[79,1 ; 83,1]	454	79,9	[75,8 ; 83,5]	875	85,3	[81,6 ; 88,3]	627	86,8	[83,4 ; 89,7]
	Non	453	18,9	[16,9 ; 21,0]	114	20,1	[16,5 ; 24,2]	151	14,7	[11,7 ; 18,4]	95	13,2	[10,3 ; 16,6]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	1494	62,2	[59,3 ; 65,0]	409	72,0	[66,2 ; 77,1]	736	71,8	[67,4 ; 75,9]	488	67,6	[60,9 ; 73,6]
	Non	907	37,8	[35,0 ; 40,7]	159	28,0	[22,9 ; 33,8]	289	28,2	[24,1 ; 32,6]	234	32,4	[26,4 ; 39,1]
Raisons de non-inscription (N=1589)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	49	5,4	[3,5 ; 8,3]	6	3,8	[1,2 ; 11,2]	23	8,0	[2,4 ; 23,0]	30	12,8	[8,2 ; 19,6]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	24	2,7	[1,5 ; 4,6]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	7	2,4	[0,9 ; 6,4]	3	1,3	[0,3 ; 4,9]
	Manque d'informations nécessaires	85	9,4	[6,7 ; 13,1]	18	11,3	[6,8 ; 18,3]	32	11,1	[5,6 ; 20,6]	15	6,4	[3,2 ; 12,5]
	Manque de documentation nécessaire	220	24,3	[20,9 ; 28,0]	109	68,6	[58,1 ; 77,4]	160	55,4	[41,5 ; 68,5]	76	32,5	[26,1 ; 39,6]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	90	9,9	[7,2 ; 13,5]	12	7,6	[2,8 ; 19,0]	13	4,5	[2,5 ; 8,0]	16	6,8	[4,4 ; 10,5]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	7	0,8	[0,3 ; 2,0]	0	0,0	-	1	0,4	[0,0 ; 2,8]	1	0,4	0,1 ; 3,8]
	Pas intéressé par la politique	185	20,4	[16,1 ; 25,5]	7	4,4	[1,4 ; 13,3]	37	12,8	[6,2 ; 24,7]	61	26,1	[19,5 ; 33,9]
	Autre	247	27,2	[21,1 ; 34,4]	7	4,4	[1,6 ; 11,5]	16	5,5	[1,9 ; 14,8]	32	13,7	[9,3 ; 19,6]
Carte d'électeur valide	Oui	1631	67,9	[65,5 ; 70,3]	391	68,8	[63,2 ; 74,0]	734	71,6	[68,1 ; 74,9]	515	71,4	[66,3 ; 76,1]
	Non	770	32,1	[29,7 ; 34,5]	177	31,2	[26,0 ; 36,8]	291	28,4	[25,1 ; 31,9]	206	28,6	[23,9 ; 33,7]

Participation électorale

Tableau XXI : Participation aux élections passées, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés

		Jeunes adultes <35 ans			Adultes plus âgés >35ans		
		N	%	95% CI	N	%	95%CI
A déjà voté	Oui	1075	41,5	[39,6 ; 43,5]	1922	90,6	[88,1 ; 92,6]
	Non	1514	58,5	[56,5 ; 60,5]	200	9,4	[7,4 ; 11,9]
Année du dernier vote (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	17	1,6	[1,0 ; 2,6]	88	4,6	[3,5 ; 6,0]
	2019	977	90,9	[88,7 ; 92,7]	1703	88,6	[86,6 ; 90,3]
	2017	35	3,3	[1,9 ; 5,5]	37	1,9	[1,1 ; 3,3]
	2016	7	0,7	[0,3 ; 1,4]	10	0,5	[0,3 ; 1,0]
	2014	9	0,8	[0,4 ; 2,0]	15	0,8	[0,5 ; 1,2]
	Pre-2014	30	2,8	[1,9 ; 4,1]	69	3,6	[2,7 ; 4,8]
Dernier vote aux élections (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	15	1,4	[0,8 ; 2,4]	71	3,7	[2,7 ; 5,0]
	Présidentielle	1004	93,4	[91,1 ; 95,1]	1761	91,6	[89,8 ; 93,2]
	Locales (Municipales ; Régionales ; départementales)	13	1,2	[0,6 ; 2,4]	19	1,0	[0,6 ; 1,6]
	Parlementaires	7	0,7	[0,3 ; 1,3]	8	0,4	[0,2 ; 0,8]
	Referendum	34	3,2	[1,8 ; 5,5]	42	2,2	[1,1 ; 4,2]
	Autre	2	0,2	[0,1 ; 0,8]	21	1,1	[0,7 ; 1,7]
Raisons pour n'avoir jamais voté (N=1714)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	75	5,0	[3,1 ; 7,8]	1	0,5	[0,1 ; 3,8]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	13	0,9	[0,4 ; 1,9]	8	4,0	[1,9 ; 8,3]
	Manque d'informations nécessaires	47	3,1	[2,2 ; 4,3]	3	1,5	[0,5 ; 4,7]
	Manque de documentation nécessaire	476	31,4	[27,2 ; 36,0]	42	21,0	[14,7 ; 29,1]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	111	7,3	[5,8 ; 9,3]	8	4,0	[1,9 ; 8,4]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	9	0,6	[0,2 ; 1,5]	1	0,5	[0,1 ; 3,6]

	Pas intéressé par la politique	170	11,2	[8,7 ; 14,4]	65	32,5	[25,3 ; 40,7]
	N'avait pas l'âge requis	439	29,0	[25,5 ; 32,8]	7	3,5	[1,4 ; 8,3]
	Autre	174	11,5	[8,4 ; 15,6]	65	32,5	[26,0 ; 39,7]

Tableau XXII : Participation aux élections passées, par lieu d'étude.

		Kaolack			Kaffrine			Louga			Pikine		
		N	%	95% CI	N	%	95%CI	N	%	95%CI	N	%	95%CI
A déjà voté	Oui	1461	61,0	[58,5 ; 63,4]	352	62,0	[56,3 ; 67,3]	699	68,1	[65,3 ; 70,9]	485	67,3	[61,5 ; 72,6]
	Non	935	39,02	[36,6 ; 41,5]	216	38,0	[32,7 ; 43,7]	327	31,9	[29,1 ; 34,8]	236	32,7	[27,5 ; 38,5]
Année du dernier vote (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	68	4,7	[3,7 ; 5,8]	2	0,6	[0,1 ; 2,6]	14	2,0	[0,8 ; 4,7]	21	4,3	[2,0 ; 9,0]
	2019	1321	90,4	[88,6 ; 92,0]	304	86,4	[81,2 ; 90,3]	615	88,0	[82,9 ; 91,7]	440	90,7	[84,8 ; 94,5]
	2017	10	0,7	[0,3 ; 1,4]	31	8,8	[6,1 ; 12,5]	28	4,0	[1,4 ; 10,8]	3	0,6	[0,2 ; 2,0]
	2016	12	0,8	[0,4 ; 1,6]	1	0,3	[0,0 ; 1,9]	0	0,0	-	4	0,8	[0,2 ; 2,8]
	2014	21	1,4	[0,9 ; 2,2]	2	0,6	[0,1 ; 2,6]	0	0,0	-	1	0,2	[0,0 ; 1,7]
	Pre-2014	29	2,0	[1,3 ; 3,1]	12	3,4	[1,9 ; 6,1]	42	6,0	[4,6 ; 7,9]	16	3,3	[1,7 ; 6,5]
Dernier vote aux élections (N=2997)	Ne sait pas/ne se souvient pas	54	3,7	[2,7 ; 5,0]	2	0,6	[0,1 ; 2,6]	14	2,0	[0,9 ; 4,4]	16	3,3	[1,4 ; 7,5]
	Présidentielle	1343	91,9	[89,9 ; 93,6]	315	89,5	[85,1 ; 92,7]	648	92,7	[86,7 ; 96,1]	459	94,6	[90,3 ; 97,1]
	Locales (Municipales ; Régionales ; départementales)	26	1,8	[1,1 ; 2,8]	0	0,0	-	2	0,3	[0,1 ; 1,0]	4	0,8	[0,2 ; 3,5]
	Parlementaires	4	0,3	[0,1 ; 0,7]	2	0,6	[0,2 ; 2,1]	6	0,9	[0,4 ; 2,1]	3	0,6	[0,2 ; 2,0]
	Referendum	13	0,9	[0,5 ; 1,6]	33	9,4	[6,5 ; 13,4]	27	3,9	[0,9 ; 14,9]	3	0,6	[0,2 ; 1,9]
	Autre	21	1,44	[1,0 ; 2,1]	0	0,0	-	2	0,3	[0,1 ; 1,1]	0	0,0	-
	Je ne pensais pas que j'étais éligible	28	2,99	[1,6 ; 5,5]	3	1,4	[0,3 ; 7,4]	17	5,2	[1,1 ; 21,9]	28	11,9	[7,4 ; 18,5]

Raisons pour n'avoir jamais voté (N=1714)	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	13	1,4	[0,6 ; 3,5]	0	0,0	-	6	1,8	[0,8 ; 4,0]	2	0,9	[0,1 ; 5,9]
	Manque d'informations nécessaires	21	2,3	[1,5 ; 3,4]	17	7,9	[5,3 ; 11,6]	11	3,4	[1,7 ; 6,6]	1	0,4	[0,1 ; 3,5]
	Manque de documentation nécessaire	196	21,0	[18,3 ; 23,9]	93	43,1	[33,1 ; 53,7]	154	47,1	[38,4 ; 56,0]	75	31,8	[24,6 ; 39,9]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	82	8,8	[6,8 ; 11,3]	14	6,5	[3,6 ; 11,5]	9	2,85	[1,3 ; 5,8]	14	5,9	[3,2 ; 10,6]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	7	0,8	[0,2 ; 2,3]	1	0,5	[0,1 ; 2,8]	2	0,6	[0,2 ; 2,1]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]
	Pas intéressé par la politique	144	15,4	[11,4 ; 20,4]	8	3,7	[1,7 ; 8,0]	34	10,4	[6,3 ; 16,7]	49	20,8	[15,8 ; 26,8]
	N'avait pas l'âge requis	250	26,7	[22,1 ; 32,0]	71	32,9	[24,7 ; 42,2]	71	21,7	[16,5 ; 28,0]	54	22,9	[18,5 ; 28,0]
	Autre	194	20,8	[16,3 ; 26,1]	9	4,2	[2,4 ; 7,0]	23	7,0	[3,4 ; 14,1]	13	5,5	[2,9 ; 10,3]

Participation aux discussions politiques

Tableau XXIII : Participation aux discussions politiques, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés

		Jeunes adultes			Adultes plus âgés		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI
Participation aux discussions politiques	Oui	946	36,6	[32,0 ; 41,4]	1002	47,3	[42,3 ; 52,4]
	Non	1642	63,5	[58,6 ; 68,1]	1116	52,7	[47,6 ; 57,7]
Source d'informations principale(N=1948)	Radio	89	9,4	[7,3 ; 12,0]	209	20,9	[18,0 ; 24,0]
	Télévision	300	31,7	[27,8 ; 35,9]	357	35,6	[30,6 ; 41,0]
	Journaux	14	1,5	[0,9 ; 2,5]	10	1,0	[0,5 ; 1,9]
	Amis et famille	197	20,8	[16,7 ; 25,7]	185	18,5	[15,4 ; 22,0]

	Internet	190	20,1	[16,2 ; 24,6]	60	6,0	[3,9 ; 9,0]
	Bureaux du conseil local	93	9,8	[7,4 ; 12,9]	79	7,9	[5,7 ; 10,8]
	Leaders communautaires et religieux	46	4,9	[3,2 ; 7,4]	82	8,2	[5,5 ; 11,9]
	OPH	6	0,6	[0,3 ; 1,6]	3	0,3	[0,1 ; 1,0]
	ONG	4	0,4	[0,2 ; 1,2]	8	0,8	[0,4 ; 1,6]
	Autre	7	0,7	[0,4 ; 1,5]	9	0,9	[0,4 ; 1,8]

Tableau XXIV : Participation aux discussions politiques, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Participation aux discussions politiques	Oui	801	33,4	[26,6 ;41,0]	243	42,8	[38,4 ; 47,3]	500	49,1	[38,8 ; 59,4]	404	56,2	[51,2 ; 61,1]
	Non	1599	66,6	[59,0 ; 73,5]	325	57,2	[52,7 ; 61,7]	519	50,9	[40,6 ; 61,2]	315	43,8	[38,9 ; 48,8]
Source d'informations principale (N=1948)	Radio	117	14,6	[11,6 ; 18,2]	32	13,2	[6,8 ; 24,0]	105	21,0	[18,2 ; 24,1]	44	10,9	[7,2 ; 16,1]
	Télévision	342	42,70	[38,5 ; 47,0]	29	11,9	[7,7 ; 18,1]	120	24,0	[21,5 ; 26,7]	166	41,1	[35,0 ; 47,5]
	Journaux	12	1,50	[0,7 ; 3,2]	4	1,7	[0,6 ; 4,7]	3	0,6	[0,2 ; 2,1]	5	1,2	[0,4 ; 3,4]
	Amis et famille	201	25,1	[21,4 ; 29,2]	71	29,2	[21,4 ; 38,5]	76	15,2	[10,6 ; 21,3]	34	8,4	[3,8 ; 17,6]
	Internet	55	6,9	[4,8 ; 9,7]	28	11,5	[7,2 ; 17,9]	84	16,8	[10,8 ; 25,3]	83	20,5	[15,2 ; 27,2]
	Bureaux du conseil local	26	3,3	[1,9 ; 5,4]	27	11,1	[7,1 ; 17,0]	66	13,2	[10,8 ; 16,0]	53	13,1	[8,7 ;19,2]
	Leaders communautaires et religieux	30	3,8	[2,6 ; 5,3]	48	19,8	[12,5 ; 29,8]	41	8,2	[4,0 ; 16,2]	9	2,2	[1,2 ; 4,2]
	OPH	4	0,5	[0,2 ; 1,5]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	2	0,4	[0,1 ; 1,7]	3	0,7	[0,2 ; 3,6]
	ONG	7	0,87	[0,4 ; 2,0]	2	0,8	0,1 ; 7,9]	2	0,4	[0,1 ; 1,4]	1	0,3	[0,0 ; 2,0]
	Autre	7	0,87	[0,4 ; 1,9]	2	0,8	[0,2 ; 4,0]	1	0,2	[0,0 ; 1,4]	6	1,5	[0,6 ; 3,8]

Adhésion à un parti politique

Tableau XXV : Adhésion à un parti politique, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés

		Jeunes adultes			Adultes plus âgés		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI
Membre inscrit d'un parti politique	Oui	217	8,4	[6,5 ; 10,8]	308	14,5	[11,8 ;17,8]
	Non	2371	91,6	[89,2 ; 93,5]	1810	85,5	[82,3 ; 88,2]
A essayé de s'inscrire à un parti politique (N=4181)	Oui	97	4,1	[2,9 ; 5,7]	112	6,2	[4,8 ; 8,0]
	Non	2270	95,9	[94,3 ; 97,1]	1697	93,8	[92,0 ; 95,2]
Raisons de non-adhésion (N=4181)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	94	4,0	[2,7 ; 5,8]	17	0,9	[0,6 ; 1,5]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	84	3,5	[2,5 ; 5,1]	57	3,2	[2,3 ; 4,3]
	Manque d'informations nécessaires	226	9,5	[7,0 ; 12,9]	201	11,1	[8,2 ;14,8]
	Manque de documentation nécessaire	232	9,8	[7,7 ; 12,3]	51	2,8	[2,0 ; 4,1]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	44	1,9	[1,2 ; 2,9]	15	0,8	[0,5 ; 1,4]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	3	0,1	[0,0 ; 0,4]	1	0,1	[0,0 ; 0,4]
	Pas intéressé par la politique	1237	52,2	[49,1 ; 55,3]	956	52,8	[49,6 ; 56,1]
	Autre	451	19,0	[14,9 ; 23,9]	512	28,3	[23,5 ; 33,6]

Tableau XXVI : Adhésion à un parti politique, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Membre inscrit d'un parti politique	Oui	129	5,4	[4,3 ; 6,7]	166	29,2	[25,8 ; 32,9]	144	14,1	[12,0 ; 16,6]	86	11,9	[9,0 ; 15,7]
	Non	2269	94,6	[93,3 ; 95,7]	402	70,8	[67,1 ; 74,2]	875	85,9	[83,4 ; 88,0]	635	88,1	[84,4 ; 91,0]
	Oui	45	2,0	[1,2 ; 3,2]	15	3,7	[2,1 ; 6,7]	77	8,8	[5,8 ; 13,1]	72	11,3	[8,6 ; 14,8]

A essayé de s'inscrire à un parti politique (N=4181)	Non	2220	98,0	[96,8 ; 98,8]	387	96,3	[93,3 ; 97,9]	797	91,2	[86,9 ; 94,2]	563	88,7	[85,3 ; 91,4]
Raisons de non-adhésion (N=4181)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	36	1,6	[0,9 ; 2,8]	11	2,7	[1,4 ; 5,3]	32	3,7	[1,4 ; 9,0]	32	5,0	[3,3 ; 7,7]
	Les membres de la famille et/ou de la communauté ne le permettraient pas	87	3,8	[2,5 ; 5,8]	7	1,7	[0,5 ; 5,8]	34	3,9	[2,4 ; 6,3]	13	2,1	[0,9 ; 4,5]
	Manque d'informations nécessaires	190	8,4	[5,4 ;12,8]	99	24,6	[16,9 ; 34,5]	115	13,1	[6,9 ; 23,6]	23	3,6	[2,0 ; 6,6]
	Manque de documentation nécessaire	100	4,4	[3,3 ; 6,0]	78	19,4	[11,9 ; 30,1]	74	8,5	[5,1 ; 13,7]	31	4,9	[3,1 ; 7,7]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	38	1,7	[1,0 ; 2,8]	14	3,5	[2,6 ; 4,7]	5	0,6	[0,2 ; 1,5]	2	0,3	[0,1 ; 1,3]
	Le centre d'inscription n'est pas accessible	3	0,1	[0,0 ; 0,4]	0	0,0	-	0	0,0	-	1	0,12	[0,0 ; 1,2]
	Pas intéressé par la politique	1238	54,6	[50,8 ; 58,3]	165	41,0	[33,6 ; 48,9]	438	50,0	[45,4 ; 54,7]	352	55,4	[50,0 ; 60,8]
	Autre	577	25,4	[19,1 ; 33,0]	28	7,0	[4,6 ; 10,5]	177	20,2	[11,0 ; 34,1]	181	28,5	[24,9 ; 32,5]

Participation politique et représentation locales.

Tableau XXVII : Représentation politique locale, chez les jeunes adultes et les adultes plus âgés

		Jeunes adultes			Adultes plus âgés		
		N	%	95% CI	N	%	95%CI
Représentant local ou candidat local d'un parti politique	Oui	64	2,5	[1,8 ; 3,4]	120	5,7	[4,6 ; 7,0]
	Non	2522	97,5	[96,6 ; 98,2]	1998	94,3	[93,0 ; 95,4]
A voulu devenir représentant local ou candidat local d'un parti politique (N=4520)	Oui	64	2,5	[1,8 ; 3,5]	72	3,6	[2,6 ; 4,9]
	Non	2455	97,5	[96,5 ; 98,2]	1921	96,4	[95,1 ; 97,4]
Enregistré pour devenir représentant local ou candidat local d'un parti politique (N=136)	Oui	12	18,8	[11,0 ; 30,2]	24	33,3	[23,3 ; 45,2]
	Non	52	81,3	[69,8 ; 89,0]	48	66,7	[54,8 ; 76,8]
Raisons de non-enregistrement (N=100)	Ne répond pas aux exigences	23	44,2	[30,6 ; 58,8]	11	22,9	[12,4 ; 38,4]
	Ne peut pas répondre aux demandes des électeurs	1	1,9	[0,2 ; 13,6]	3	6,3	[1,8 ; 19,2]
	Barrières comportementales	4	7,7	[2,7 ; 20,1]	11	22,9	[12,8 ; 37,7]
	Barrières physiques	1	1,9	[0,3 ; 12,7]	2	4,2	[1,0 ; 16,2]
	Autre	23	44,2	[30,1 ; 59,4]	21	43,8	[28,8 ; 60,0]
Déjà participé ou été observateur à une session du conseil local	Oui	245	9,5	[7,5 ; 12,0]	280	13,3	[11,1 ; 15,8]
	Non	2333	90,5	[88,0 ; 92,5]	1832	86,7	[84,2 ; 88,9]
Raisons de non-participation (N=4165)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	96	4,1	[2,8 ; 5,9]	21	1,2	[0,7 ; 1,9]
	Les membres de la famille et / ou de la communauté ne le permettraient pas	80	3,4	[2,3 ; 5,0]	55	3,0	[2,2 ; 4,1]
	Manque d'informations nécessaires	390	16,7	[12,5 ; 22,1]	306	16,7	[12,6 ; 21,9]
	Manque de documentation nécessaire	225	9,6	[7,7 ;12,0]	72	3,9	[2,8 ; 5,4]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	43	1,8	[1,1 ; 3,1]	29	1,6	[1,0 ; 2,5]
	Le bâtiment de la mairie n'est pas accessible	1	0,0	[0,0 ; 0,3]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]
	Pas intéressé par la politique	1121	48,1	[43,8 ; 52,4]	902	49,2	[45,3 ; 53,2]

	Autre	377	16,2	[12,2 ; 21,1]	447	24,4	[19,4 ; 30,2]
Participé ou été un observateur dans une région du comité local ou religieux	Oui	398	15,4	[12,9 ;18,4]	453	21,4	[18,3 ; 24,9]
	Non	2182	84,6	[81,6 ; 87,1]	1662	78,6	[75,1 ; 81,7]

Tableau XXVIII : Représentation politique locale, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Représentant local ou candidat local d'un parti politique	Oui	72	3,0	[2,4 ; 3,8]	49	8,6	[6,7 ; 11,1]	44	4,3	[2,7 ; 6,8]	19	2,6	[1,5 ; 4,7]
	Non	2324	97,0	[96,2 ; 97,6]	519	91,4	[88,9 ; 93,4]	975	95,7	[93,2 ; 97,3]	702	97,4	[95,3 ; 98,5]
A voulu devenir représentant local ou candidat local d'un parti politique (N=4520)	Oui	31	1,3	[0,8 ; 2,1]	13	2,5	[1,8 ; 3,5]	35	3,6	[1,9 ; 6,8]	57	8,1	[5,9 ; 11,2]
	Non	2286	98,7	[97,9 ; 99,2]	506	97,5	[96,6 ; 98,2]	939	96,4	[93,2 ; 98,1]	645	91,9	[88,8 ; 94,2]
Déjà participé ou été observateur à une session du conseil local	Oui	151	6,3	[4,6 ; 8,6]	47	8,3	[6,2 ; 11,0]	175	17,1	[13,2 ; 21,9]	152	21,1	[17,6 ; 25,2]
	Non	2232	93,7	[91,4 ; 95,4]	520	91,7	[89,0 ; 93,8]	846	82,9	[78,1 ; 86,8]	567	78,9	[74,8 ; 82,4]
Raisons de non-participation (N=4165)	Je ne pensais pas que j'étais éligible	37	1,7	[0,8 ; 3,3]	24	4,6	[3,2 ; 6,7]	35	4,1	[1,8 ; 9,1]	21	3,7	[2,1 ; 6,6]
	Les membres de la famille et / ou de la	83	3,7	[2,4 ; 5,8]	13	2,5	[1,1 ; 5,5]	29	3,4	[2,3 ; 5,2]	10	1,8	[0,7 ; 4,1]

	communauté ne le permettraient pas												
	Manque d'informations nécessaires	236	10,6	[7,3 ; 15,1]	222	42,7	[35,0 ; 50,7]	212	25,1	[15,0 ; 38,8]	26	4,6	[2,4 ; 8,6]
	Manque de documentation nécessaire	95	4,3	[3,0 ; 6,1]	80	15,4	[10,2 ; 22,5]	84	9,9	[6,7 ; 14,5]	38	6,7	[4,9 ; 9,2]
	Les documents nécessaires ne sont pas accessibles	36	1,6	[0,7 ; 3,6]	24	4,6	[3,1 ; 6,7]	10	1,2	[0,6 ; 2,2]	2	0,4	[0,1 ; 1,5]
	Le bâtiment de la mairie n'est pas accessible	1	0,0	[0,0 ; 0,3]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]	0	0,0	[0,0 ; 0,0]
	Pas intéressé par la politique	1215	54,4	[51,0 ; 57,8]	132	25,4	[21,1 ; 30,3]	342	40,4	[35,4 ; 45,6]	334	58,9	[52,7 ; 64,8]
	Autre	529	23,7	[17,6 ; 31,1]	25	4,8	[2,7 ; 8,5]	134	15,8	[6,8 ; 32,8]	136	24,0	[19,9 ; 28,6]
Participé ou été un observateur dans une région du comité local ou religieux	Oui	275	11,6	[8,4 ; 15,6]	99	17,4	[13,1 ; 22,8]	279	27,2	[22,7 ; 32,2]	198	27,5	[23,4 ; 32,0]
	Non	2106	88,5	[84,4 ; 91,6]	469	82,6	[77,2 ; 86,9]	746	72,8	[67,8 ; 77,3]	523	72,5	[68,1 ; 76,6]

Participation au mouvement citoyen et association économique

Tableau XXIX : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par jeunesse

		Jeunes adultes (18-35 ans)			Adultes plus âgés (36+ ans)		
		N	%	95% CI	N	%	95% CI
Membre d'un mouvement citoyen	Oui	552	21,3	[18,0 ; 25,1]	642	30,2	[26,2 ; 34,5]
	Non	2035	78,7	[74,9 ; 82,0]	1485	69,8	[65,5 ; 73,8]
Membre d'une association économique	Oui	620	24,0	[20,4 ; 28,0]	672	31,6	[27,9 ; 35,6]
	Non	1964	76,0	[72,0 ; 79,6]	1453	684	[64,4 ; 72,1]

Tableau XXX : Adhésion au mouvement citoyen et à une association économique, par lieu d'étude

		Kaffrine			Kaolack			Louga			Pikine		
		N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]	N	%	[95%CI]
Membre d'un mouvement citoyen	Oui	423	17,6	[14,3 ; 21,6]	221	39,0	[36,7 ; 41,4]	365	35,6	[27,9 ; 44,1]	185	25,6	[22,0 ; 29,7]
	Non	1977	82,4	[78,4 ; 85,8]	346	61,0	[58,7 ; 63,4]	660	64,4	[55,9 ; 72,1]	537	74,4	[70,3 ; 78,0]
Membre d'une association économique	Oui	521	21,8	[17,1 ; 27,4]	177	31,2	[28,4 ; 34,0]	420	40,9	[36,2 ; 45,9]	174	24,1	[20,4 ; 28,2]
	Non	1872	78,2	[72,7 ; 82,9]	391	68,8	[66,0 ; 71,6]	606	59,1	[54,1 ; 63,8]	548	75,9	[71,8 ; 79,6]

Participation politique : exploration des interactions

Tableau XXXI : Documents clés – tests d'interaction explorant les interactions entre sexe et handicap ainsi qu'entre jeunesse et handicap – p-value du test du rapport de vraisemblance Scott-Rao

Interaction testée	Acte de naissance	Carte d'identité	Carte d'électeur	Inscription aux listes électorales
M1[2]: sexe*handicap	0,28	0,13	0,11	0,08
M2 : jeunesse*handicap	0,17	0,11	0,07	0,09

Tableau XXXII : Participation politique – tests d'interaction explorant les interactions entre sexe et handicap ainsi qu'entre jeunesse et handicap – p-value du test du rapport de vraisemblance Scott-Rao

Interaction testée	A déjà voté	Engagement dans débats politiques	Membre d'une association économique	Participation/observation à une session du conseil local	Participation/observation au comité local ou religieux du quartier	Membre d'un parti politique	Représentant/candidat local d'un parti politique	Membre d'un mouvement citoyen
M1 : sexe*handicap	0.43	**0.01**	0.84	0.18	0.40	0.71	0.16	0.61
M2 : jeunesse*handicap	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01

[2] M1 correspond à un modèle de régression logistique par variable dépendante indiquée en colonne et les variables indépendantes étant : Age, sexe, éducation, lieu, handicap, sexe*handicap

M2 correspond à un modèle de régression logistique par variable dépendante indiquée en colonne et les variables indépendantes étant : jeunesse, sexe, éducation, lieu, handicap, jeunesse * handicap

Tableau XXXIII : Participation politique -associations avec le handicap au sein des sous-groupes "jeunes adultes" et "adultes plus âgés- résultats de régressions logistiques ajustées pour l'âge, le sexe, le lieu d'étude et le niveau d'éducation.

	Jeunes adultes <35ans	Adultes plus âgés >35ans
A déjà voté	0,61 [0,33 ; 1,14]	0,49 [0,35 ; 0,67]
Engagement dans débats politiques	1,44 [0,99 ; 2.09]	1,14 [0,86 ; 1,50]
Membre d'une association économique	1,07 [0,67 ; 1.72]	0,79 [0,59 ;1,07]
Participation/observation à une session du conseil local	2,09 [1,29 ; 3,38]	1,61 [1,00 ; 2,58]
Participation/observation au comité local ou religieux du quartier	2,06 [1,37 ; 3,10]	1,29 [0,81 ; 2,04]
Membre d'un parti politique	1,44 [0,74 ; 2,82]	1,22 [0,81 ; 1,84]
Représentant/candidat local d'un parti politique	1,83. [0,70 ; 4,79]	1,57 [0,94 ; 2,61]
Membre d'un mouvement citoyen	0,68 [0,40 ; 1,14]	1,00 [0,69 ; 1.47]